|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | FC/49/2**ORIGINAL :** anglaisDATE : 24 septembre 2015 |
| UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES |
| Genève |

CONSEIL

Quarante‑neuvième session ordinaire
Genève, 29 octobre 2015

Rapport annuel du secrétaire général pour 2014

(quarante‑sixième année)

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

Le présent document contient le rapport annuel du Secrétaire général pour 2014. L’annexe III résume les résultats obtenus en 2014 selon la structure du programme et budget pour l’exercice biennal 2014‑2015 (document C/47/4 Rev.). L’appendice contient une liste de sigles et d’abréviations.

Table des matières

[I. COMPOSITION DE L’UNION 2](#_Toc431567478)

[Membres 2](#_Toc431567479)

[Situation par rapport aux divers actes de la Convention 2](#_Toc431567480)

[États/Organisations qui ont entamé la procédure pour devenir membres de l’Union 2](#_Toc431567481)

[II. Sessions du conseil et de ses organes subsidiaires 3](#_Toc431567482)

[Conseil 3](#_Toc431567483)

[Comité consultatif 5](#_Toc431567484)

[Comité administratif et juridique, Comité technique, groupes de travail techniques et Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN 10](#_Toc431567485)

[III. Cours, sÉminaires, ateliers, missions, contacts importants 11](#_Toc431567486)

[Activités individuelles 11](#_Toc431567487)

[Cours d’enseignement à distance 19](#_Toc431567488)

[IV. Relations avec les États et les organisations 19](#_Toc431567489)

[V. PUBLICATIONS 20](#_Toc431567490)

ANNEXE I Membres de l’Union

ANNEXE II Récapitulatif des missions en 2014

ANNEXE III Tableau des résultats et indicateurs d’exécution pour 2014

Appendice Sigles et abréviations

# I. COMPOSITION DE L’UNION

## Membres

 Au 31 décembre 2014, l’Union comptait 72 membres : Albanie, Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États‑Unis d’Amérique, ex‑République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Maroc, Mexique, Nicaragua, Norvège, Nouvelle‑Zélande, Oman, Organisation africaine de la propriété intellectuelle, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays‑Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume‑Uni, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité‑et‑Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne, Uruguay et Viet Nam.

## Situation par rapport aux divers actes de la Convention

 Au 31 décembre 2014, la situation des membres de l’Union par rapport aux différents actes de la Convention se présentait comme suit :

 a) la Belgique était liée par la Convention de 1961 modifiée par l’Acte de 1972;

 b) 19 membres étaient liés par l’Acte de 1978 : Afrique du Sud, Argentine, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Équateur, Italie, Kenya, Mexique, Nicaragua, Norvège, Nouvelle‑Zélande, Paraguay, Portugal, Trinité‑et‑Tobago et Uruguay;

 c) 52 membres étaient liés par l’Acte de 1991 : Albanie, Allemagne, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Bulgarie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États‑Unis d’Amérique, ex‑République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Japon, Jordanie, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Maroc, Oman, Organisation africaine de la propriété intellectuelle, Ouzbékistan, Panama, Pays‑Bas, Pérou, Pologne, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume‑Uni, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne et Viet Nam.

 L’annexe I présente la situation des membres de l’Union par rapport aux divers actes de la Convention au 30 septembre 2014.

## États/Organisations qui ont entamé la procédure pour devenir membres de l’Union

 Aux termes de l’article 34.3) de l’Acte de 1991, “[t]out État qui n’est pas membre de l’Union ou toute organisation intergouvernementale demande, avant de déposer son instrument d’adhésion, l’avis du Conseil sur la conformité de sa législation avec les dispositions de la présente Convention”.

 Dans une lettre datée du 6 mars 2014, l’Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) a demandé l’examen du projet de protocole de l’ARIPO pour la protection des obtentions végétales du point de vue de sa conformité avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

 À sa trente et unième session extraordinaire tenue à Genève le 11 avril 2014, le Conseil a examiné la conformité du projet de protocole de l’ARIPO pour la protection des obtentions végétales avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

 Le Conseil a décidé :

 “a) de prendre note de l’analyse faite dans le présent document [C(Extr.)/31/2];

 “b) de prendre note que les lettres ‘c)’ et ‘d)’ des articles 11, 12.1) et 3), 19.6), de l’annexe II du document C(Extr.)/31/2, doivent se lire ‘a)’ et ‘b)’ et que le mot ‘not’ doit être supprimé de l’article 27.5) conformément au texte original du projet de protocole;

 “c) de rendre une décision positive sur la conformité du projet de protocole de l’ARIPO pour la protection des obtentions végétales avec les dispositions de l’Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales, qui permet :

 “i) aux parties contractantes au protocole qui ne sont pas membres de l’Union liées par l’Acte de 1991, et

 “ii) à l’ARIPO, pour ce qui est des territoires des parties contractantes liées par le protocole,

“une fois adopté le projet de protocole sans modification et une fois en vigueur le protocole, de déposer leurs instruments d’adhésion à l’Acte de 1991; et

 “d) d’autoriser le Secrétaire général à informer l’ARIPO de cette décision.”

 Le 18 août 2014, le Secrétaire général a reçu une lettre de Son Excellence Mme Sophia E. Kaduma,

secrétaire permanente du Ministère de l’agriculture, de la sécurité alimentaire et des coopératives de la République‑Unie de Tanzanie indiquant que, le 22 janvier 2014, la Chambre des représentants de Zanzibar avait adopté la loi de 2014 sur les droits d’obtenteur pour Zanzibar et que, au cours de la procédure d’adoption, des modifications additionnelles avaient été apportées, qui ne faisaient pas partie de la décision du Conseil de l’UPOV du 22 mars 2013 (voir le paragraphe 13 du document C(Extr.)/30/8 “Compte rendu”).

 À sa quarante‑huitième session ordinaire, qui s’est tenue à Genève le 16 octobre 2014, le Conseil a examiné les faits nouveaux concernant la loi sur les droits d’obtenteur pour Zanzibar au regard de sa décision du 22 mars 2013, et a décidé :

 “a) de prendre note du fait que la loi sur les droits d’obtenteur pour Zanzibar, qui a été adoptée par la Chambre des représentants de Zanzibar, reprend les modifications figurant dans la décision du Conseil du 22 mars 2013 (voir le paragraphe 13 du document C(Extr.)/30/8 “Compte rendu” et le paragraphe 2 du document C/48/18);

 “b) de convenir que les modifications additionnelles telles qu’elles figurent à l’annexe II du document C/48/18 ne concernent pas les dispositions de fond de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV; et

 “c) de confirmer la décision sur la conformité du 22 mars 2013 et d’informer le Gouvernement de la République‑Unie de Tanzanie que l’instrument d’adhésion de la République‑Unie de Tanzanie peut être déposé.”

# II. Sessions du conseil et de ses organes subsidiaires

## Conseil

 Le Conseil a tenu sa trente et unième session extraordinaire le 11 avril 2014, sous la présidence de Mme Kitisri Sukhapinda (États‑Unis d’Amérique), présidente du Conseil. Ont assisté à la réunion 38 membres de l’Union, un État ayant le statut d’observateur et cinq organisations ayant le statut d’observateur. Le rapport de cette session est présenté dans le document C(Extr.)/31/6. À cette session, le Conseil :

 a) a examiné la conformité du projet de protocole de l’ARIPO sur la protection des obtentions végétales avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV;

 b) a approuvé une modification apportée au calendrier des réunions pour 2014 et la révision en parallèle du document C/47/8 Rev. “Calendrier révisé des réunions en 2014”;

 c) a adopté les réponses aux questions fréquemment posées, telles qu’elles figurent dans l’annexe du document C(Extr.)/31/3;

 d) a décidé de créer un compte spécial de l’UPOV pour financer les projets extrabudgétaires arrêtés par le Conseil (compte de projets) et de virer sur ce compte le montant du fonds de réserve dépassant 15% des recettes totales de l’exercice biennal 2012‑2013.

 e) a exprimé sa reconnaissance à l’Organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture (TIRPGAA) pour ses remerciements à l’UPOV en ce qui concerne l’aide pratique apportée au TIRPGAA par l’UPOV et confirmé son engagement continu en matière de complémentarité. En réponse à une invitation de cet organe directeur à définir avec le secrétaire du TIRPGAA et le Secrétariat de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) les éventuels domaines d’interaction entre les instruments internationaux respectifs du TIRPGAA, de l’OMPI et de l’UPOV, le Conseil a décidé d’étudier l’idée d’une publication conjointe sur les questions interdépendantes concernant l’innovation et les ressources phytogénétiques, et autres initiatives appropriées;

 f) a pris note des travaux du Comité consultatif à sa quatre-vingt-septième session, tenue le 11 avril 2014 ainsi qu’il est indiqué dans le document C(Extr.)/31/3; et

 g) a examiné et approuvé un projet de communiqué de presse.

 Le Conseil a tenu sa quarante‑huitième session ordinaire le 16 octobre 2014, sous la présidence de Mme Kitisri Sukhapinda (États‑Unis d’Amérique), présidente du Conseil. Y ont pris part 43 membres de l’Union, deux États ayant le statut d’observateur et cinq organisations ayant le statut d’observateur. Le rapport de cette session est présenté dans le document C/48/22. À cette session, le Conseil :

 a) a décidé de nommer M. Francis Gurry secrétaire général de l’UPOV pour la période allant du 16 octobre 2014 au 30 septembre 2020;

 b) a pris note des faits nouveaux concernant la loi sur les droits d’obtenteur pour Zanzibar et a confirmé sa décision sur la conformité du 22 mars 2013;

 c) a adopté les réponses aux questions fréquemment posées, telles qu’elles figurent aux paragraphes 46 et 47 du document C/48/19;

 d) a approuvé l’utilisation du Fonds spécial pour des projets à des fins de formation, comme indiqué dans le paragraphe 32 du document C/48/19;

 e) a pris note des travaux du Comité consultatif à sa quatre‑vingt‑huitième session, tenue les 15 et 16 octobre 2014 ainsi qu’il est indiqué dans le document C/48/19;

 f) a adopté les documents suivants :

* TGP/2 “Liste des principes directeurs d’examen adoptés par l’UPOV” (révision) (document TGP/2/2);
* TGP/5 “Expérience et coopération en matière d’examen DHS”, section 10 “Notification de caractères et de niveaux d’expression supplémentaires” (révision) (document TGP/5, section 10/3);
* TGP/7 “Élaboration des principes directeurs d’examen” (révision) (document TGP/7/4);
* TGP/8 “Protocole d’essai et techniques utilisés dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité” (révision) (document TGP/8/2);
* La correction de la version espagnole du document TGP/14 : section 2 : sous-section 3 : Couleur, paragraphe 2.2.2 (document TGP/14/2 Corr. (S));
* TGP/0 “Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents” (révision) (document TGP/0/7);
* UPOV/INF/16 “Logiciels échangeables” (révision) (document UPOV/INF/16/4);
* UPOV/INF/22 “Logiciels et équipements utilisés par les membres de l’Union” (document UPOV/INF/22/1);
* UPOV/INF‑EXN “Liste des documents INF‑EXN et date de la version la plus récente de ces documents” (révision) (document UPOV/INF‑EXN/6);

 g) a approuvé les états financiers pour 2013 et a pris note du rapport du vérificateur externe des comptes;

 h) a pris note du rapport du Secrétaire général sur les activités de l’Union en 2012 et des résultats et indicateurs d’exécution pour 2012, ainsi que du rapport sur les activités menées pendant les neuf premiers mois de 2013;

 i) a approuvé le rapport de gestion financière pour l’exercice biennal 2012‑2013;

 j) a pris note des travaux du CAJ et approuvé le programme de travail de la soixante‑neuvième session du CAJ;

 k) a pris note des travaux du Comité technique (TC), des groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN, et a approuvé leurs programmes de travail;

 l) a approuvé le calendrier des réunions pour 2014;

 m) a élu, dans chaque cas pour un mandat de trois ans prenant fin avec la cinquantième session ordinaire du Conseil, en 2016 :

 – M. Tanvir Hossain (Australie), président, TWA;

 – M. Adrian Roberts (Royaume‑Uni), président, TWC;

 – M. Katsumi Yamaguchi (Japon), président, TWF;

 – M. Kenji Numaguchi (Japon), président, TWO;

 – Mme Swenja Tams (Allemagne), présidente, TWV; et

 – M. Kees van Ettekoven (Pays‑Bas), président, BMT;

 o) a pris note des documents et rapports verbaux sur la situation dans les domaines législatif, administratif et technique relatifs à la protection des obtentions végétales qui ont été présentés par les membres et observateurs;

 p) a examiné et approuvé un projet de communiqué de presse.

## Comité consultatif

 Le Comité consultatif a tenu sa quatre‑vingt‑septième session le 11 avril 2014, sous la présidence de Mme Kitisri Sukhapinda (États‑Unis d’Amérique). À cette session, outre l’examen préliminaire du projet
de Protocole de l’ARIPO pour la protection des obtentions végétales, la fourniture de conseils sur l’élaboration du calendrier des réunions et le communiqué de presse (voir le paragraphe 10 ci‑dessus), le Comité consultatif :

 a) a pris note d’une demande reçue de l’*Association for Plant Breeding for the Benefit of Society* (APBREBES), adressé au Bureau de l’Union, pour participer aux travaux du Comité consultatif afin de faire part de ses opinions sur le projet de protocole de l’ARIPO pour la protection des obtentions végétales. Le Comité consultatif a noté qu’une réponse serait conformément au document UPOV/INF/19/1 donnée à l’APBREBES. Le Comité consultatif a en outre pris note qu’un courrier électronique daté du 11 avril 2014 avait été reçu de l’APBREBES, adressé au Bureau de l’Union, demandant qu’une lettre ouverte envoyée aux membres de l’UPOV par l’Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA) soit portée à la connaissance des membres de l’Union. Le Comité consultatif a noté que des copies de cette lettre ont été mises à disposition;

 b) a noté que, sur la base de l’évaluation des risques à l’UPOV, cette dernière n’avait pas fait l’objet d’un audit interne en 2013 et que le programme de travail annuel de la Division de l’audit et de la supervision internes de l’OMPI pour 2014 ne prévoyait pas d’audit interne de l’UPOV. Il a également pris note des informations contenues dans les rapports trimestriels de l’Organe consultatif indépendant de surveillance de l’OMPI (OCIS) pour 2013 (documents WO/IAOC/28/2, WO/IAOC/29/2, WO/IAOC/30/2 et WO/IAOC/31/2), ainsi que dans le rapport annuel de l’OCIS pour 2012‑2013 (document WO/GA/43/5);

 c) a accepté de remplacer l’intitulé du point habituel de l’ordre du jour par “Audit interne et rapports de l’Organe consultatif indépendant de surveillance de l’OMPI”;

 d) a pris note des plans de numérisation et de diffusion sur le site Web de l’UPOV des documents importants qui n’avaient pas été publiés sur le site Web de l’UPOV;

 e) a approuvé la procédure de révision des traductions avant de publier ces dernières sur le site Web de l’UPOV;

 f) a pris note que, à ce jour, les ressources du Bureau de l’Union n’avaient pas permis la publication, sur le site Web de l’UPOV, de la date d’octroi du statut d’observateur dans la liste des observateurs auprès des organes de l’UPOV;

 g) a pris note des informations sur les consultants auxquels l’UPOV avait fait appel en 2013;

 h) a recommandé au Conseil l’adoption des réponses aux questions fréquemment posées telles qu’elles figurent dans l’annexe du document C(Extr.)/31/3, et demandé au Bureau de l’Union de préparer des projets de questions et réponses concernant les points suivants, sur la base des contributions des membres de l’Union :

* la Convention l’UPOV ne réglemente pas les variétés qui ne sont pas protégées par des droits d’obtenteur;
* la possibilité pour les agriculteurs de subsistance d’échanger des quantités négligeables ou minimes de produits de la récolte destinés à l’alimentation contre d’autres produits essentiels parmi la population locale;
* selon le système de l’UPOV, les obtenteurs décident des conditions et limites dans lesquelles ils autorisent l’exploitation de leurs variétés protégées. Ils peuvent par exemple autoriser des agriculteurs à échanger librement des semences au sein de la population locale;
* la diffusion d’informations à un plus large public, y compris les obtenteurs et le public en général, sur la situation à l’UPOV concernant l’utilisation de techniques moléculaires;

 i) a pris note des faits nouveaux intervenus concernant le matériel d’information et les bases de données de descriptions variétales;

 j) est convenu d’inviter l’*International Seed Federation* (ISF), la Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOPORA) et CropLife International à fournir des détails sur les problèmes rencontrés dans la situation actuelle et les solutions possibles offertes par un système de dépôt international, un programme d’assurance qualité de l’UPOV et un système central d’examen des dénominations variétales, pour examen par le Comité consultatif à sa quatre‑vingt‑huitième session en octobre 2014. Le Comité consultatif est par ailleurs convenu d’inviter l’ISF, la CIOPORA et CropLife International à être présents à la partie pertinente de sa quatre‑vingt‑huitième session afin de donner de plus amples informations en réponse à ses questions. Le Comité consultatif demande au Bureau de l’Union de donner à sa quatre‑vingt‑huitième session des informations pertinentes sur les systèmes de dépôt internationaux de l’OMPI.

 k) a approuvé la scission du cours DL‑305 en deux cours distincts, à savoir DL‑305‑1 “Administration des droits d’obtenteur” et DL‑305‑2 “Examen DHS” ainsi que le programme pour 2014 et 2015 des cours d’enseignement à distance et ce, comme suit :

du 31 mars au 11 mai 2014 cours unique DL‑305 (en anglais seulement)

du 5 mai au 8 juin 2014 DL‑205 (français, allemand, anglais, espagnol)

du 6 octobre au 9 novembre 2014 DL‑205 (français, allemand, anglais, espagnol)

février/mars 2015 DL‑305‑1 (français, anglais, espagnol)

avril/mai 2015 DL‑305‑2 (français, anglais, espagnol)

octobre/novembre 2015 DL‑205 (français, allemand, anglais, espagnol)

 l) a recommandé au Conseil d’exprimer sa reconnaissance à l’Organe directeur du TIRPGAA pour ses remerciements en ce qui concerne l’aide pratique apportée au TIRPGAA par l’UPOV et de confirmer son engagement de complémentarité. Le Comité consultatif demande au Bureau de l’Union de définir conjointement avec le secrétaire du TIRPGAA et le Secrétariat de l’OMPI les éventuels domaines d’interaction entre les instruments internationaux respectifs du TIRPGAA, de l’OMPI et de l’UPOV en vue de l’élaboration éventuelle d’une publication conjointe sur les questions interdépendantes concernant l’innovation et les ressources phytogénétiques, ainsi que d’autres éventuelles initiatives, et de présenter des propositions pour examen par le Comité consultatif à sa quatre-vingt-huitième session;

 m) a pris note des éléments nouveaux en relation avec le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l’OMPI (IGC);

 n) a pris note des éléments nouveaux concernant l’Organisation mondiale du commerce (OMC);

 o) a pris note que le Comité de haut niveau chargé des questions de gestion du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies a recensé une approche commune de l’assurance maladie après cessation de service (AMCS) dans le cadre de ses questions prioritaires pour la période 2013‑2016, qui renvoyait à la gestion des fonds comme au financement des obligations. Il était indiqué que le Réseau Finances et Budget du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination avait créé un groupe de travail chargé d’examiner les solutions possibles pour le financement et la gestion des engagements au titre de l’AMCS, et de soumettre un rapport. Le groupe de travail devrait présenter ses conclusions en octobre 2014. Le Comité consultatif a accepté le report du débat sur le financement des prestations à long terme dues au personnel jusqu’à ce que les conclusions du groupe de travail du Réseau Finances et Budget susmentionné deviennent disponibles. Il a convenu d’envisager la création d’un groupe de travail de l’UPOV à ce moment‑là;

 p) a rappelé que toute décision concernant des fonds d’un montant supérieur à 15% des recettes totales lors d’exercices biennaux futurs sera examinée au moment opportun et ce, conformément au règlement financier et règlement d’exécution du règlement financier de l’UPOV. Il a en outre recommandé au Conseil de créer un compte spécial de l’UPOV pour financer les projets extrabudgétaires arrêtés par le Conseil (compte de projets) et à virer sur ce compte le montant du fonds de réserve dépassant 15% des recettes totales de l’exercice biennal 2012‑2013 (voir le paragraphe 9.d) ci‑dessus); et

 q) a demandé au Bureau de l’Union d’élaborer pour examen à sa quatre‑vingt‑huitième session un document recensant les projets éventuels et aux membres de l’Union de soumettre des propositions à ce Bureau.

 On trouvera un compte rendu sur les travaux de la quatre‑vingt‑septième session du Comité consultatif dans le document C(Extr.)/31/3.

 Le Comité consultatif a tenu sa quatre‑vingt‑huitième session les 15 et 16 octobre 2014, sous la présidence de Mme Kitisri Sukhapinda (États‑Unis d’Amérique). À cette session, outre les avis fournis sur la nomination du Secrétaire général, les faits nouveaux concernant la loi sur les droits d’obtenteur pour Zanzibar, l’adoption des documents, les états financiers pour 2013, les arriérés de contributions au 30 septembre 2014, le rapport de gestion financière pour l’exercice biennal 2012‑2013, l’élaboration du calendrier des réunions, l’adoption des questions fréquemment posées et le communiqué de presse (voir le paragraphe 11 ci‑dessus), le Comité consultatif :

 a) a pris note de la présentation des informations dans les documents C/48/2 “Rapport annuel du Secrétaire général pour 2013” et C/48/12 “Rapport sur l’exécution du programme au cours de l’exercice biennal 2012‑2013”;

 b) a noté que les membres du Comité technique ont reçu copie de la demande d’information adressée en vue de l’établissement du document C/48/5 “Coopération en matière d’examen”; et

 c) a examiné le projet de réalisation d’enquêtes par le Bureau de l’Union;

 d) a rappelé l’intervention de la délégation de l’Union européenne sur le financement des prestations à long terme dues au personnel et le rapport du contrôleur sur le groupe de travail du Réseau Finances et Budget au titre du point 8 “Rapport de gestion financière”, et a noté que les faits nouveaux éventuels concernant le financement des prestations à long terme dues au personnel seraient communiqués à sa quatre‑vingt‑neuvième session en mars 2015;

 e) a rappelé que, à sa trente et unième session extraordinaire tenue à Genève le 11 avril 2014, le Conseil avait décidé de créer un Fonds spécial pour des projets, à hauteur du montant du fonds de réserve dépassant 15% des recettes totales de l’exercice biennal 2012‑2013. Le Comité consultatif recommande au Conseil qu’il approuve à, sa quarante‑huitième session ordinaire l’utilisation de ce Fonds à des fins de formation. Sous réserve de l’approbation du Conseil, le Comité consultatif demandait qu’un rapport sur la mise en œuvre prévue de l’utilisation des fonds de formation lui soit présenté à sa quatre‑vingt‑neuvième session, en mars 2015.

 f) a pris note des informations sur le système international des brevets (PCT), le système international des marques (système de Madrid) et le système international des dessins et modèles industriels (système de La Haye) et a examiné la contribution écrite soumise par l’ISF, la CIOPORA et CropLife International, conjointement avec leurs exposés à la quatre‑vingt‑huitième session du Comité consultatif. Il a en outre demandé au Bureau de l’Union d’établir un document précisant les questions soulevées et les marches à suivre éventuelles concernant un système international de coopération, pour examen par le Comité consultatif à sa quatre‑vingt‑neuvième session, en mars 2015;

 g) a pris note des invitations spéciales envoyées aux experts aux fins de leur participation aux réunions des organes de l’UPOV;

 h) a examiné les informations fournies par le Comité consultatif mondial de la Société des amis (FWCC), à sa quatre‑vingt‑huitième session, pour ce qui est de sa demande en vue d’obtenir le statut d’observateur auprès du Conseil et du CAJ. Le Comité consultatif a conclu qu’il n’était pas possible de décider que le FWCC eût fait preuve de sa “compétence dans des domaines ayant un lien direct avec des questions régies par la Convention UPOV”;

 i) a décidé d’accorder le statut d’observateur à Centre Sud auprès du Conseil et du CAJ;

 j) a décidé d’accorder le statut d’observateur à l’Organisation mondiale des agriculteurs (OMA) auprès du Conseil, du CAJ et du TC;

 k) a pris note que, au total, quelque 7000 documents ont été numérisés et reproduits sous la forme de documents électroniques. Il a pris note par ailleurs que les documents des conférences diplomatiques sur les révisions de la Convention UPOV, que les documents des réunions de l’UPOV avec les organisations internationales (documents IOM et que les numéros de “Plant Variety Protection”, Gazette et Newsletter de l’UPOV avaient déjà été téléchargés sur le site Web de l’UPOV. Parallèlement à ce processus, le Comité consultatif prend note qu’un examen systématique a été fait des documents déjà publiés dans la section “Documents de réunion” du site Web de l’UPOV afin de déceler et de rectifier les erreurs et les omissions qui se sont produites au cours de la migration vers la version remaniée du site en 2011‑2012. En ce qui concerne le reste des travaux, à savoir télécharger des documents de session plus anciens de l’UPOV et de séminaires de l’UPOV, il prend note que cela se fera sur une base ponctuelle en fonction des ressources disponibles. Le Comité consultatif prend note que ces travaux ne feront pas l’objet d’une priorité élevée car la demande des documents concernés est limitée et les documents sont maintenant tous disponibles électroniquement et sur demande;

 l) a pris note que, à ce jour, les ressources du Bureau de l’Union n’avaient pas permis la publication, sur le site Web de l’UPOV, de la date d’octroi du statut d’observateur dans la liste des observateurs auprès des organes de l’UPOV;

 m) est convenu que les informations sur les consultants auxquels l’UPOV a fait appel en 2014 seront présentées au Comité consultatif à sa quatre‑vingt‑dixième session en octobre 2015, sur la même base que celle de l’annexe du document CC/87/3.

 n) a fait sien le plan de lancement du cours DL‑305 intitulé “Examen des demandes de droits d’obtenteur”, sous la forme d’un cours unique mais aussi de deux cours distincts, à savoir DL‑305A “Administration des droits d’obtenteur” et DL‑305B “Examen DHS”.

 o) a approuvé l’élaboration d’un projet de nouveau logo pour examen par le Comité consultatif à sa quatre‑vingt‑neuvième session et pour adoption par le Conseil à sa trente‑deuxième session extraordinaire, tenue en mars 2015;

 p) a pris note que la publication Trilogie[[1]](#footnote-2) publication, y compris son résumé, a été publiée en français. Il prend note par ailleurs que le résumé a été publié en espagnol et que la publication complète dans cette langue sera disponible dans un avenir proche;

 q) a pris note des plans d’introduction en 2015 de rubriques du site Web de l’UPOV à l’intention des parties prenantes;

 r) est convenu que le projet de questions et réponses concernant la diffusion d’informations à un large public, y compris le public en général, sur la situation à l’UPOV concernant l’utilisation de techniques moléculaires, devra être soumis pour examen au Comité technique;

 s) a pris note du projet visant à élaborer une explication brève, à titre d’illustration, des avantages du système de l’UPOV à l’intention d’un public dépourvu de connaissances préalables sur la sélection végétale et la protection des obtentions végétales, ou à fournir des exemples des avantages de la protection des obtentions végétales;

 t) a repoussé le projet de mise à jour de l’étude d’impact dans l’attente des travaux visant à recenser, avec le secrétaire du TIRPGAA et le Secrétariat de l’OMPI, les éventuels domaines d’interaction entre les instruments internationaux respectifs du TIRPGAA, de l’OMPI et de l’UPOV en vue de l’élaboration éventuelle d’une publication conjointe sur les questions interdépendantes concernant l’innovation et les ressources phytogénétiques;

 u) a pris note du recours aux ateliers électroniques pour former les experts principaux à l’utilisation du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web;

 v) a noté que le calendrier relatif à l’introduction d’une chaîne de l’UPOV sur YouTube tiendrait compte de l’éventuelle élaboration d’un nouveau logo de l’UPOV;

 w) a noté que les résultats de la stratégie de communication seront communiqués dans le cadre du rapport annuel du Secrétaire général et dans le rapport sur l’exécution du programme pour l’exercice biennal;

 x) a pris note de la communication du bureau du secrétaire du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture (TIRPGAA), résumant les faits nouveaux concernant l’invitation adressée par le TIRPGAA à l’UPOV et à l’OMPI, dans laquelle il leur était demandé de définir conjointement les éventuels domaines d’interaction entre les instruments internationaux respectifs de l’OMPI et de l’UPOV et le TIRPGAA;

 y) a pris note des plans visant à fournir des informations par type de plante pour chaque code UPOV dans la base de données GENIE en vue d’obtenir des statistiques sur la protection des obtentions végétales à partir de la base de données PLUTO, tout en prenant note des difficultés en termes d’exactitude et d’exhaustivité que soulèveront ces analyses;

 z) a pris note du rapport établi au sujet de la situation concernant les États et organisations intergouvernementales ayant entamé la procédure d’adhésion à la Convention UPOV ou ayant été en relation avec le Bureau de l’Union en vue d’obtenir une assistance pour l’élaboration de lois fondées sur la Convention UPOV;

 aa) a pris note qu’il n’a pas été possible pour Oman de faire un exposé en 2014 et décide de lui renouveler son invitation afin de lui permettre de faire un exposé à une future session selon qu’il convient;

 bb) a accueilli avec satisfaction les exposés du Costa Rica et de la Géorgie sur l’état d’avancement de la mise en œuvre du système de l’UPOV et des domaines dans lesquels ces deux pays souhaiteraient recevoir des conseils ou une assistance;

 cc) a approuvé l’envoi d’invitations à l’ex‑République yougoslave de Macédoine et au Pérou pour qu’ils présentent un exposé à la quatre‑vingt‑dixième session du Comité consultatif, qui se tiendra en octobre 2015;

 dd) a pris note des éléments nouveaux concernant :

 i) le Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale;

 ii) la Convention sur la diversité biologique (CDB), et a noté que, à sa soixante‑dixième session tenue à Genève le 13 octobre 2014, le CAJ avait noté l’intérêt exprimé pour l’examen des effets de la mise en œuvre du “Protocole de Nagoya sur l’accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique” au regard de l’exception en faveur de l’obtenteur et du rapport entre les deux (voir le paragraphe 40 du document CAJ/70/10 “Compte rendu des conclusions”);

 iii) le Système de l’OCDE pour le contrôle des matériels forestiers de reproduction, et a noté

que, à sa réunion annuelle tenue à Paris les 24 et 25 septembre 2014, le Système de l’OCDE pour le contrôle des matériels forestiers de reproduction était convenu de modifier les règles du système de certification afin d’introduire une définition du droit d’obtenteur et de faire une référence à la définition de “variété” selon la Convention UPOV;

 iv) la Commission des ressources génétiques pour l’alimentation et l’agriculture (CRGAA) de l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO);

 v) le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC) de l’OMPI;

 vi) l’OMC et

 vii) le projet concernant la mise au point d’indicateurs de référence pour le secteur de l’agriculture intitulé “Benchmarking the Business of Agriculture project (BBA)” de la Banque mondiale et de la Société financière internationale;

 ee) a pris note que, à sa vingt et unième session qui se tiendra à Genève du 3 au 7 novembre, le Comité permanent du droit des brevets (SCP) examinera des documents concernant les exceptions, y compris une exception en faveur de l’obtenteur. Le Comité consultatif a demandé au Bureau de l’Union de présenter un rapport sur les débats au SCP relatifs à cette question, à sa quatre‑vingt‑neuvième session en mars 2015;

 ff) a noté que, sur demande du Secrétariat de l’OMPI, le Bureau avait prévu de présenter des propositions, d’ici la fin de février 2015, en vue de la mise à jour du chapitre 27 sur la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales de la publication de 1997 de l’OMPI intitulée “Introduction to Intellectual Property – Theory and Practice” (publiée par Kluwer Law International (ISBN : 90‑411‑0938‑2)) en se fondant sur le contenu du cours d’enseignement à distance DL­205 intitulé “Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV” et sur les documents d’information adoptés par le Conseil, y compris ceux figurant sous la rubrique “Questions fréquemment posées”;

 gg) a noté que le Bureau avait continué de suivre les faits nouveaux concernant l’EXPO 2015 en vue de la participation de l’UPOV. Il n’avait toutefois pas pu prendre part aux initiatives lancées jusqu’à présent.

 On trouvera de plus amples informations sur les travaux de la quatre‑vingt‑huitième session du Comité consultatif dans le document C/48/19.

## Comité administratif et juridique, Comité technique, groupes de travail techniques et Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN

 Le CAJ a tenu sa soixante‑neuvième session le 10 avril 2014 et sa soixante‑dixième session le 13 octobre 2014. Le CAJ‑AG a tenu sa neuvième session les 14 et 17 octobre 2014.

 Le Comité technique (TC) a tenu sa cinquantième session du 7 au 9 avril 2014. Le Comité de rédaction élargi du Comité technique (TC‑EDC) a tenu des réunions les 8 et 9 janvier et les 7 et 8 avril 2014. Le TWA a tenu sa quarante‑troisième session à Mar del Plata (Argentine) du 17 au 21 novembre 2014. Le TWC a tenu sa trente‑deuxième session à Helsinki (Finlande) du 3 au 6 juin 2014. Le TWF a tenu sa quarante‑cinquième session à Marrakech (Maroc) du 26 au 30 mai 2014. Le TWO a tenu sa quarante‑septième session à Naivasha (Kenya) du 19 au 23 mai 2014. Le TWV a tenu sa quarante‑neuvième session à Paestum (Italie) du 23 au 27 juin 2014. Chacune des sessions des groupes de travail techniques a été précédée d’un atelier préparatoire.

 On trouvera de plus amples informations sur les travaux du CAJ, du TC et des TWP dans les documents C/48/9 et C/49/9 “Rapport sur l’état d’avancement des travaux du Comité administratif et juridique” et C/48/10 et C/49/10 “Rapport sur l’état d’avancement des travaux du Comité technique, des groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN”.

# III. Cours, sÉminaires, ateliers, missions[[2]](#footnote-3), contacts importants

## Activités individuelles

 Le 8 janvier, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Serin Kang, de M. Jien Hwang, de M. Seyoung Jung et de M. Eunyoun Im, quatre étudiants de l’Université nationale de Gyeongsang, Jinju (République de Corée), qui faisaient des recherches sur la protection des obtentions végétales.

 Le 16 janvier, à Genève, le Bureau a participé à un entretien avec Mme Liza Rubach, assistante de recherche à l’Institut suisse de hautes études internationales et du développement, portant sur une étude en cours consacrée à “International Geneva” que mènent ensemble l’Université de Genève, l’Institut fédéral suisse de technologie à Lausanne (EPFL) et l’Université de Lausanne.

 Le 22 janvier, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Tejan Cole, conseiller juridique auprès de la Fondation africaine pour les technologies agricoles (AATF), avec lequel il s’est entretenu des faits nouveaux à l’AATF et à l’UPOV.

 Le 24 janvier, à Genève, le Bureau a participé à une réunion électronique via Internet avec des représentants du Comité directeur du projet mondial sur les semences (Association internationale d’essais de semences (ISTA), FAO, ISF, OCDE et UPOV) pour examiner l’état d’avancement du Projet mondial sur les semences. Des réunions électroniques additionnelles ont eu lieu le 21 février, le 10 mars, le 12 mai et le 30 septembre.

 Du 28 au 31 janvier, à Édimbourg (Royaume‑Uni), le Bureau a assisté aux réunions sur les systèmes de semences de l’OCDE et fait au groupe de travail spécial sur les techniques biochimiques et moléculaires un exposé sur les directives de l’UPOV relatives à l’utilisation de techniques moléculaires dans l’examen DHS. Il a également pris part à la quatorzième réunion du groupe de travail permanent sur l’identité et la pureté variétales.

 Le 31 janvier, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Mohammed Al‑Shabibi, chef, Section du commerce international, Ministère de l’agriculture et de la pêche d’Oman, pour s’entretenir de l’application de la protection des obtentions végétales à Oman et d’éventuelles activités de coopération.

 Entre le 3 et le 7 février, à Genève, le Bureau a assisté aux parties l’intéressant de la vingt‑sixième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore, de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI IGC).

 Le 7 février, à Genève, le Bureau s’est réuni avec M. Emmanuel Sackey, examinateur en chef à la Direction de la propriété industrielle, de l’ARIPO, pour s’entretenir des faits nouveaux à l’ARIPO.

 Du 24 au 27 février, à San Fernando de Henares (Espagne), le Bureau a fait des conférences au cours de formation national pour experts DHS intitulé “Armonización de los trabajos de distinción, homogeneidad y estabilidad de nuevas variedades para los centros acreditados por la OCVV, normativa española, de la UE y de la UPOV” (Harmonisation de l’examen de distinction, d’homogénéité et de stabilité de nouvelles variétés de plantes pour les offices d’examen espagnols accrédités par l’Office communautaire des variétés végétales (OCVV), règlements espagnols, de l’Union européenne et de l’UPOV). À ce cours de formation qui était organisé conjointement par l’Office espagnol des variétés végétales (OEVV), l’OCVV et l’UPOV ont assisté 43 participants d’Espagne.

 Du 24 au 28 février, à Pyeongchang (République de Corée), le Bureau a participé à la troisième réunion du Comité intergouvernemental spécial à composition non limitée pour le Protocole de Nagoya sur l’accès aux ressources génétiques et le partage des avantages découlant de leur utilisation (ICNP‑3).

 Le 25 février, au siège de l’OMC à Genève, le Bureau a assisté aux séances l’intéressant de la réunion du Conseil de l’Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Conseil des ADPIC).

 Le 27 février, à Genève, le Bureau a organisé une visite d’étude au siège de l’UPOV pour le Groupement technique horticole de Genève (une association horticole professionnelle suisse), dans le cadre de l’assemblée générale ordinaire de l’association.

 Le 27 février, à Putrajaya (Malaisie), le Bureau a fait des exposés à une réunion de sensibilisation de haut niveau sur l’harmonisation internationale du système de protection des obtentions végétales organisée pour les membres du Conseil malaisien des obtentions végétales et des fonctionnaires principaux de ministères concernés.

 Le 3 mars, à Tunis (Tunisie), en marge du Congrès de l’AFSTA (voir le paragraphe 35 ci‑dessous), s’est tenue une réunion du Comité directeur du Projet mondial sur les semences (FAO, ISF, ISTA, OCDE et UPOV).

 Le 3 mars, à Tunis, le Bureau, avec l’ISTA et l’OCDE, a organisé un atelier précongrès sur le thème “Systèmes internationaux pour créer des conditions propres à assurer la sécurité alimentaire et le développement économique en renforçant le secteur des semences”.

 Le 4 mars 2014, à Tunis, le Bureau a visité la direction générale de protection et de contrôle de qualité des produits agricoles du ministère tunisien de l’agriculture.

 Du 4 au 7 mars, à Tunis (Tunisie), le Bureau a participé au quatorzième Congrès annuel de l’Association africaine du commerce des semences (AFSTA).

 Du 5 au 7 mars, à Port-Louis (Maurice), le Bureau a participé à un atelier sur l’ADPIC et les questions liées à la propriété intellectuelle, organisé par l’OMC, où il a fait un exposé sur la protection des obtentions végétales. Il a également participé à des consultations juridiques sur la Partie V “Protection des obtentions végétales” du projet de loi sur la propriété industrielle avec des fonctionnaires concernés de Maurice et expliqué la procédure à suivre pour devenir membre de l’UPOV. Le 7 mars, le Bureau a visité le *Mauritius Sugarcane Industry Research* Institute (MSIRI).

 Le 10 mars, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Madoka Koshibe, ancien président de l’Association Asie‑Pacifique pour les semences (APSA), et président (président du Conseil) de l’entreprise japonaise Mikado Kyowa Seed Co. Ltd.

 Les 18 et 19 mars, à Nitra (Slovaquie), le Bureau a participé à une réunion du Conseil d’administration de l’OCVV et donné une conférence intitulée “*UPOV perspective and guidance on farm saved seed*” à un séminaire international avec des obtenteurs slovaques.

 Le 24 mars, à Genève, le Bureau a donné des conférences à un programme pour un groupe d’étudiants de doctorat de l’Université eurasienne nationale L. N. Gumilyov du Kazakhstan, organisé qu’il était par l’OMPI et l’University of Business and International Studies (UBIS).

 Entre le 24 mars et le 4 avril, à Genève, le Bureau a assisté à des parties l’intéressant de la vingt‑septième session de l’IGC de l’OMPI.

 Le 25 mars, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Michael Turner, consultant en semences, pour d’entretenir avec lui de faits nouveaux récents concernant la protection des obtentions végétales en Afrique et en Asie.

 Du 25 au 27 mars, à Buenos Aires (Argentine), le Bureau a assisté à l’Assemblée générale de l’OMA où il a prononcé un discours à la séance d’ouverture et fait un exposé au congrès “*Farmers’ Intellectual Capital : Innovation in Practice*”. Il a également participé au panel de la séance thématique sur l’innovation.

 Les 1er et 2 avril, à La Haye (Pays‑Bas), le Bureau a assisté à la réunion générale annuelle de la CIOPORA.

 Les 14 et 15 avril, à Yaoundé (Cameroun), le Bureau a participé avec 24 fonctionnaires de l’Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) à des réunions d’information dont l’objectif était d’aider l’OAPI à cerner les questions concernant la procédure de dépôt de l’instrument d’adhésion à la Convention UPOV, d’expliquer les travaux des organes de l’UPOV et les mécanismes de coopération entre les membres de l’UPOV, et de fournir des orientations sur la mise en œuvre du système UPOV

 Le 23 avril, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Margaret Munroe, Institut suisse de hautes études internationales et du développement, en rapport avec ses travaux de recherche sur la pertinence du paradigme d’innovation ouvert pour le développement agricole.

 Le 29 avril, à Paris (France), le Bureau a participé à une réunion du groupe de travail technique du Schéma de l’OCDE pour la certification des matériels forestiers de reproduction en déplacement dans le commerce international et fait un exposé sur la définition de variété selon la Convention UPOV.

 Le 7 mai, à Rome, au siège de la FAO, le Bureau a participé à une réunion du Comité directeur du Projet mondial sur les semences (FAO, ISF, ISTA, OCDE et UPOV) avec des représentants du Ghana et de la République‑Unie de Tanzanie.

 Le 13 mai, au siège des Nations Unies à Genève, le Bureau a assisté à une réception en l’honneur du Conseil des directeurs de la Fondation des Nations Unies.

 Les 15 et 16 mai, Brisbane (Australie), à l’Université de technologie du Queensland (QUT), des conférences ont été données par M. Doug Waterhouse, au nom du Bureau, sur la protection des obtentions végétales en vertu du système de l’UPOV, dans le cadre de la cinquième édition du programme de maîtrise en droit de la propriété intellectuelle. Des participants des pays suivants ont assisté à ce programme : Australie, Chine, Fidji, Indonésie, Iran (République islamique d’), Népal, Pakistan, République de Corée et Thaïlande

 Le 20 mai, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Aamir Hasan, directeur général de l’Organisation de la propriété intellectuelle du Pakistan, pour s’entretenir du système UPOV de protection des obtentions végétales.

 Du 26 au 28 mai, à Beijing (Chine), le Bureau a participé au Congrès mondial 2014 des semences de l’ISF où il a fait à la réunion ouverte du comité des obtenteurs un exposé sur les faits nouveaux à l’UPOV. Il a par ailleurs été invité à prendre part le 26 mai à une partie de la réunion du comité de la propriété intellectuelle de l’ISF pour examiner l’invitation de l’UPOV à préciser les problèmes rencontrés dans la situation actuelle et les solutions éventuelles offertes par un système de dépôt international, un programme d’assurance qualité de l’UPOV et un système central d’examen des dénominations variétales, pour examen du Comité consultatif à sa quatre‑vingt‑huitième session en octobre 2014.

 Le 27 mai, à Beijing, le Bureau a rencontré des hauts fonctionnaires du Ministère de l’agriculture et de l’Administration chinoise des forêts de l’État pour traiter de faits nouveaux en Chine et à l’UPOV.

 Les 5 et 6 juin, à Tachkent (Ouzbékistan), le Bureau a assisté à une conférence internationale sur le thème “On the Most Important Reserves of Implementing the Food Program in Uzbekistan”, où il a fait un exposé sur le système UPOV de protection des obtentions végétales pendant la séance de travail IV “Introduction of the advanced scientific and technological know‑how to improve efficiency and productivity, breeding, seed production and development of new disease resistant varieties of vegetables and grapes, improving their useful properties, taste and quality”. En marge de cette conférence, le Bureau s’est réuni avec des fonctionnaires du Ministère de l’agriculture et des ressources hydrauliques pour examiner la situation de la protection des obtentions végétales en Ouzbékistan.

 Le 10 juin, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Paulin Edou Edou, directeur général de l’OAPI, qui a déposé l’instrument d’adhésion de l’OAPI à la Convention UPOV, l’OAPI devenant le soixante‑douzième membre de l’Union le 10 juillet 2014. À cette occasion, le Secrétaire général de l’UPOV a déjeuné avec des représentants de l’OAPI et de missions permanentes à Genève d’États membres de l’OAPI.

 Du 10 au 13 juin, à Zagreb (Croatie), le Bureau a assisté à la Réunion annuelle des systèmes des semences de l’OCDE, y compris des réunions du groupe de travail ad hoc d’experts sur les techniques biochimiques et moléculaires pour décrire et/ou identifier les variétés et du groupe de travail technique sur l’identité et la pureté des variétés.

 Le 11 juin, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Liz Francis, Patents Designs & Plant Variety Rights Manager, Office de la propriété intellectuelle de la Nouvelle‑Zélande, avec laquelle il s’est entretenu des faits nouveaux en Nouvelle‑Zélande et à l’UPOV.

 Le 11 juin, au siège de l’OMC à Genève, le Bureau a assisté aux séances l’intéressant de la réunion du Conseil des ADPIC.

 Le 13 juin, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Eldiyor Toshmatov, attaché, et de M. Elyorjon Hamraliev, fonctionnaire chargé des finances, Mission permanente de l’Ouzbékistan, afin d’enregistrer un entretien vidéo concernant la conférence internationale “On the Most Important Reserves of Implementing the Food Program in Uzbekistan”, tenue à Tachkent, les 5 et 6 juin 2014 (voir le paragraphe 53).

 Le 17 juin, à Wageningen (Pays‑Bas), le Bureau a assuré une session de formation d’une journée entière au dix‑septième Cours international sur la protection des variétés végétales organisé par Naktuinbouw. Des participants de l’Organisation et des pays suivants ont assisté à ce cours : Union européenne, Albanie, Bosnie‑Herzégovine, Croatie, ex‑République yougoslave de Macédoine, Ghana, Inde, Kenya, Nigéria, Sénégal, Serbie et Turquie. Il y avait également un participant du Kosovo. Avant le cours, les étudiants avaient participé au cours d’enseignement à distance de l’UPOV (DL‑205). Les participants se sont également vu donner la possibilité de s’entretenir bilatéralement avec des représentants de l’UPOV à la fin de la formation. Des informations ont été fournies aux participants de l’ex‑République yougoslave de Macédoine, du Ghana, de l’Inde, du Kenya, du Nigéria et du Sénégal.

 Le 23 juin, au siège de l’OMC à Genève, le Bureau a fait un exposé intitulé “Protection des obtentions végétales et biotechnologie” au colloque OMPI‑OMC à l’intention des enseignants en propriété intellectuelle. Des participants des pays suivants ont assisté à ce colloque : Argentine, Bosnie‑Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Chine, Colombie, Égypte, Éthiopie, Fédération de Russie, Inde, Kenya, Malaisie, Malawi, Maroc, Mexique, Ouzbékistan, Pays‑Bas, Philippines, Sénégal, Thaïlande, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam et Zimbabwe. Il y avait également un participant de la Palestine.

 Le 27 juin, au siège de l’OMPI à Genève, le Bureau a fait un exposé sur le thème “La protection des obtentions végétales et l’Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV)” au cours d’été OMPI‑Université de Genève (UNIGE) sur la propriété intellectuelle. Ce cours a été suivi par des participants des pays suivants : Albanie, Allemagne, Arménie, Australie, Bélarus, Brésil, Cameroun, Canada, Chine, Équateur, Espagne, États‑Unis d’Amérique, Fédération de Russie, France, Grèce, Îles Salomon, Inde, Italie, Japon, Lettonie, Panama, Pays‑Bas, Pologne, République de Corée, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume‑Uni, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Thaïlande, Ukraine et Zimbabwe.

 Du 30 juin au 2 juillet, à Séoul (République de Corée), le Bureau a donné des conférences sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV lors du cours de formation sur “Plant Variety Protection and DUS Testing” organisé par l’Agence coréenne pour la coopération internationale (KOICA), en coopération avec le Service coréen des semences et des variétés (KSVS). Des participants des pays suivants ont assisté à ce cours : Cambodge, Égypte, Indonésie, Kenya, Myanmar, Ouganda, Philippines et République‑Unie de Tanzanie, qui se sont vu offrir la possibilité de participer au cours d’enseignement à distance de l’UPOV (DL‑205).

 Du 30 juin au 2 juillet, en Allemagne, trois fonctionnaires de l’UPOV ont visité le *Bundessortenamt* pour mieux comprendre les aspects pratiques de l’examen DHS et l’administration des droits d’obtenteur. Ils ont également visité les stations d’essai de Wurzen, Nossen et Hanovre.

 Le 3 juillet, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Shakeel Bhatti, secrétaire du TIRPGAA, pour examiner les domaines de coopération possibles entre les instruments internationaux du Traité international, l’OMPI et l’UPOV en vue de créer une éventuelle publication conjointe sur l’innovation et les ressources phytogénétiques, et d’autres initiatives éventuelles.

 Le 3 juillet, au siège de l’ONU à Genève, le Bureau a assisté aux fêtes organisées pour célébrer le 10e anniversaire de l’entrée en vigueur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture.

 Entre le 7 et le 9 juillet, à Genève, le Bureau a assisté aux séances l’intéressant de la vingt‑huitième session de l’IGC de l’OMPI.

 Le 8 juillet, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Juan Carlos Castrillón, ministre, Mission permanente de l’Équateur à Genève, et de Mme Lilian Carrera, directrice nationale de la protection des obtentions végétales, Institut équatorien de la propriété intellectuelle (IEPI), avec lesquels il s’est entretenu de l’organisation d’un séminaire sur la protection des obtentions végétales qui se tiendra à Guayaquil (Équateur), en octobre 2014.

 Le 9 juillet, à Kampala (Ouganda), le Bureau a participé à la *10K Seed Company Convening*, organisée par l’Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), où il a fait un exposé intitulé “*Introduction to UPOV – Value addition of UPOV to the seed industry in Africa*”.

 Le 10 juillet, à Kampala, le Bureau s’est réuni avec des fonctionnaires du Bureau ougandais des services d’enregistrement (URSB) pour traiter de faits nouveaux concernant le projet de loi ougandais sur les droits d’obtenteur.

 Du 9 au 11 juillet, à Rome, au siège de la FAO, le Bureau a participé à la septième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture (WG PGR) de la Commission des ressources génétiques pour l’alimentation et l’agriculture (CGRFA) de la FAO et présenté un rapport des activités menées par l’UPOV pour ce qui est des ressources génétiques végétales. Le 10 juillet, le Bureau a organisé un événement parallèle intitulé “*UPOV : Encouraging the use of Plant Genetic Resources for the Benefit of Society*”.

 Le 15 juillet, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Yehan Cui, directeur de division, Office de protection des obtentions végétales, Ministère chinois de l’agriculture, avec lequel il s’est entretenu de faits nouveaux en Chine et à l’UPOV.

 Le 16 juillet à Roelofarendsveen (Pays‑Bas), le Bureau a participé à une réunion au siège de Naktuinbouw pour examiner les faits nouveaux aux Pays‑Bas et à l’UPOV.

 Le 17 juillet, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Susan H. Bragdon, représentante, Alimentation et développement durable, Bureau Quaker auprès des Nations Unies (QUNO), de M. Geoffrey Hawtlin, conseiller technique principal, Secrétariat du TIRPGAA, et de M. Hartwig de Haen, Université of Göttingen, pour s’entretenir du projet QUNO sur la sécurité alimentaire, la propriété intellectuelle et le commerce agricole.

 Le 24 juillet, à Genève, le Bureau a participé à un entretien avec Mme Cathy Savioz, éditrice Web et relations avec les médias, portant sur la publication d’un article consacré au système UPOV de protection des obtentions végétales dans la revue “Moneta”.

 Le 25 juillet, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Cheon Se‑Chang, directeur général, de M. Park Hyun‑Soo, directeur général adjoint, et de M. Jin‑O Yoo, directeur adjoint, Bureau 1 Examen des brevets, Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO), pour s’entretenir du système de protection des obtentions végétales de l’UPOV.

 Le 7 août, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Flor García, conseillère, Mission permanente du Guatemala auprès de l’OMC, pour expliquer la procédure d’adhésion à la Convention UPOV.

 Les 7 et 8 août, à Vientiane, République démocratique populaire lao, le Bureau a participé à la septième réunion annuelle du Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale (Forum EAPVP) où il a fait un exposé intitulé “*Developments in UPOV*”, et au colloque “*Plant Breeding and Protection of Breeder’s Right are Key to Agricultural Development*” où il a fait des exposés sur les avantages du système de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV et le lien entre la Convention UPOV et d’autres traités internationaux. Des participants des membres de l’Association des nations d’Asie du Sud‑Est (ASEAN) suivants ont assisté à ces événements : Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande et Viet Nam, et aussi Chine, Japon et République de Corée.

 Du 13 au 21 août, à Tsukuba (Japon), le Bureau a participé au cours de formation “*Quality Control System of Seeds and Seedlings to Facilitate Distribution of High Quality Seeds*” organisé par l’Agence japonaise de coopération internationale (JICA) où il a donné des conférences sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV. Des participants des pays suivants ont assisté à ce cours : Burkina Faso, Cambodge, Éthiopie, Indonésie, Kenya, Malaisie, Myanmar, République démocratique populaire lao, République de Moldova, Sri Lanka et Viet Nam, qui se sont vu offrir la possibilité de participer au cours d’enseignement à distance de l’UPOV (DL‑205).

 Le 18 août, à Genève, le Bureau a participé à une réunion électronique via l’Internet avec M. Shakeel Bhatti, secrétaire du TIRPGAA et M. Carsten Fink, économiste en chef, Division de l’économie et des statistiques de l’OMPI, pour débattre d’une publication conjointe sur les questions interdépendantes concernant l’innovation et les ressources phytogénétiques, ainsi que d’autres éventuelles initiatives.

 Du 25 au 29 août, à Mexico (Mexique), le Bureau a donné des conférences au *“Seminario sobre Protección al Derecho de Obtentor”* (Séminaire sur la protection des droits d’obtenteur) et au “*X Taller Internacional de Evaluación de la Distinción, Homogeneidad y Estabilidad (DHE) de Variedades Vegetales*” (Xe Atelier international sur l’examen DHS des variétés végétales). Des participants des pays suivants ont assisté à ce séminaire et à cet atelier : Brésil, Chili, Colombie, Mexique et Paraguay.

 Le 22 août, à Kasaoka (Japon), le Bureau a fait un exposé sur les faits nouveaux au Centre national des semences et des jeunes plants (NCSS), station Nishi Nihon. Y ont assisté des experts DHS de la station.

 Le 3 septembre, à Genève, le Bureau s’est réuni avec M. John Humphrey, doyen exécutif de la Faculté de droit, et M. Kamal Puri, professeur de propriété intellectuelle et directeur du WIPO‑QUT Master of Laws in Intellectual Property Program, QUT de Brisbane (Australie).

 Le 22 septembre, le Bureau a participé à une conférence téléphonique avec M. Milan Kondic, Mme Valérie Erica Marechal et M. Robert De Lescaille, Banque mondiale et Société financière internationale. M. Kondic a fait rapport sur l’élaboration du projet “*Benchmarking the Business of Agriculture (BBA)*”.

 Le 23 septembre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Susan H. Bragdon, représentante, Alimentation et développement durable, et de M. David Elliott, assistant de programme, Alimentation et développement durable et changement climatique, QUNO, concernant la procédure d’octroi du statut d’observateur aux organes de l’UPOV.

 Les 23 et 24 septembre, à Paris (France), le Bureau a participé à la réunion du groupe de travail technique et à la réunion annuelle du système de l’OCDE pour les semences et plants forestiers.

 Du 23 au 25 septembre, à Namur (Belgique), le Bureau a participé au “Forum francophone de l’innovation”, organisé par l’Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Il y a fait un exposé sur “Introduction à l’UPOV” à l’atelier pour l’innovation dans l’agriculture.

 Le 24 septembre, à Genève, le Bureau a fait un exposé sur l’UPOV à une réunion des directeurs des offices de la propriété intellectuelle dans les pays des Caraïbes, avec des participants d’Antigua‑et‑Barbuda, du Belize, de la Dominique, de la Grenade, de Haïti, de la Jamaïque, de Saint‑Kitts‑et‑Nevis, de Sainte‑Lucie et de la Trinité‑et‑Tobago.

 Le 25 septembre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Regan Asgarali, contrôleur (Ag.) et de M. Richard Aching, chef, examen technique, Office de la propriété intellectuelle de la Trinité‑et‑Tobago pour s’entretenir d’activités de coopération.

 Le 25 septembre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Mir Yaqub Seyidov, directeur, Office des brevets, Comité d’État pour la normalisation, la métrologie et les brevets de l’Azerbaïdjan, représentant au Conseil de l’UPOV et de M. Niyazi Rahimov, chef adjoint d’administration. Ils étaient accompagnés de M. Ilya Gribkov, Administrateur de programme, Département des pays en transition et des pays développés de l’OMPI. Le Bureau leur a donné des informations sur l’UPOV, y compris les questions législatives.

 Le 26 septembre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. TWebaze Bemanya, directeur général de l’enregistrement, de Mme Judy Obitre‑Gama, secrétaire du Conseil, et de M. Gilbert Agaba, fonctionnaire de l’enregistrement hors classe, droits de propriété intellectuelle, *Uganda Registration Services Bureau* (URSB), pour s’entretenir de récents faits nouveaux liés au projet de loi sur la protection des obtentions végétales en Ouganda.

 Le 29 septembre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Berhanu Adello, directeur général, Office éthiopien de la propriété intellectuelle, qui était accompagné de M. Kifle Shenkoru, directeur, Division pour les pays les moins avancés de l’OMPI, pour s’entretenir avec eux de la situation de la protection des obtentions végétales en Éthiopie.

 Le 29 septembre, à Genève, le Bureau s’est réuni avec M. Maurice Batanga, Chef de service de la coopération et des affaires juridiques de l’OAPI, et entretenu avec lui de récents faits nouveaux à l’OAPI et à l’UPOV.

 Le 29 septembre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Fernando António Dos Santos, directeur général, et de M. Christopher Kiige, directeur de la propriété industrielle de l’ARIPO, pour traiter des activités de coopération.

 Le 29 septembre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Abdelhafiz Ibrahim Abdelmonim, conseiller juridique, Conseil de la protection du droit d’auteur, des droits voisins, de l’alphabétisme et des œuvres artistiques, Ministère de la culture du Soudan, et de M. Yasser Kbashi, chef de cabinet, Cabinet du ministre, Ministère de la culture du Soudan. Le Bureau leur a donné des informations sur l’UPOV et la protection des obtentions végétales.

 Le 30 septembre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Grace Issahaque, procureur principal du Ghana, et examiné de récents faits nouveaux au Ghana.

 Le 2 octobre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Marco Marzano de Marinis, directeur exécutif, de M. Ron Bonnett, membre du Conseil (Canada) et de M. Luis Miguel Etchevehere, membre du Conseil (Argentine) de l’OMA afin d’examiner les éléments nouveaux concernant l’OMA et l’UPOV.

 Le 9 octobre, à Bruxelles (Belgique), le Bureau a participé à une réunion du Conseil d’administration de l’OCVV.

 Le 21 octobre, à Valence (Espagne), le Bureau a participé à la Journée portes ouvertes sur les variétés potagères, conjointement organisée par l’OCVV, l’OEVV et l’Institut espagnol de recherche et de technologie agraires et alimentaires (INIA).

 Les 23 et 24 octobre, à Santiago (Chili), le Bureau a participé à une série de réunions avec le Ministère de l’agriculture ainsi qu’à un atelier avec l’Association nationale du Chili pour les semences afin d’expliquer des éléments clés de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

 Les 27 et 28 octobre, à Quevedo (Équateur), le Bureau a participé à un séminaire et à un atelier sur la protection des obtentions végétales pour expliquer des éléments clés de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV et, en particulier, de l’examen DHS.

 Les 28 et 29 octobre, au siège de l’OMC à Genève, le Bureau a assisté aux parties de la réunion du Conseil des ADPIC qui l’intéressaient.

 Les 29 et 30 octobre, à Skopje (ex‑République yougoslave de Macédoine), le Bureau a fait des conférences à l’occasion de l’atelier sur la mise en œuvre de la protection des obtentions végétales et la sensibilisation à cette protection, atelier organisé par le Ministère de l’agriculture, de la sylviculture et de la gestion de l’eau, en collaboration avec l’UPOV, avec la participation d’experts originaires de l’Allemagne, de la République tchèque et de l’OCVV, et avec le concours du programme multibénéficiaire de l’Union européenne.

 Du 29 au 31 octobre 2014, à Harare (Zimbabwe), le Bureau a participé à l’atelier régional sur le projet de protocole de l’ARIPO pour la protection des obtentions végétales, organisé par l’ARIPO en collaboration avec l’UPOV et avec le concours de l’Office des brevets et des marques des États‑Unis d’Amérique (USPTO). Il a fait des exposés sur les thèmes “Introduction à l’UPOV”, “Lien entre la Convention UPOV et d’autres traités internationaux”, “Rôle de la protection des obtentions végétales dans le transfert de technologie par le biais de partenariats public‑privé” et “Modalités d’examen DHS”. Quatorze États membres de l’ARIPO ont pris part à cet atelier, à savoir le Botswana, la Gambie, le Ghana, le Kenya, le Malawi, le Mozambique, la Namibie, l’Ouganda, la République‑Unie de Tanzanie, le Rwanda, le Soudan, le Swaziland, la Zambie et le Zimbabwe.

 Les 3 et 4 novembre, le Bureau a fait des conférences, par voie électronique, lors d’un atelier sur la protection des obtentions végétales organisé par la Seed Association of the Americas (SAA), à São Paulo (Brésil).

 Le 6 novembre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Parviz Miraliev, chef de la division de la coopération internationale du Centre national des brevets et de l’information (Tadjikistan), afin d’examiner les prochaines étapes de la procédure à suivre pour que le Tadjikistan devienne membre de l’UPOV.

 Le 10 novembre, à Londres (Royaume‑Uni), le Bureau a fait un exposé lors de la réunion de l’Équipe d’experts chargée de la norme XML4IP, afin de rendre compte des éléments nouveaux concernant le projet de formulaire de demande électronique de l’UPOV et la proposition relative à un schéma PVP‑XML.

 Le 12 novembre, à Macao (Chine), le Bureau a fait un exposé sur les éléments les plus nouveaux à l’UPOV à la session du Congrès de l’APSA de 2014 concernant les droits de propriété intellectuelle.

 Le 12 novembre, à Séoul (République de Corée), le Bureau a participé à un atelier conjoint de l’OCDE, de l’UPOV et de l’ISTA sur les techniques moléculaires, tenu en parallèle de la quatorzième session du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN (BMT). Cet atelier a accueilli des participants originaires de la Chine, des États‑Unis d’Amérique, de la Fédération de Russie, de la France, de l’Iran (République islamique d’), du Japon, du Mexique, des Pays‑Bas, de la République de Corée, du Royaume‑Uni, de l’Union européenne, de l’American Seed Trade Association (ASTA), de Croplife International, de l’ISF, de l’ISTA et de l’OCDE.

 Les 13 et 14 novembre, à Alicante (Espagne), le Bureau a fait des conférences dans le cadre du module intensif sur la protection des obtentions végétales de la Maîtrise en propriété intellectuelle de l’Université d’Alicante (Magister Lvcentinvs).

 Le 14 novembre, à Séoul (République de Corée), le Bureau a participé à un colloque commun sur l’état actuel de l’utilisation des marqueurs moléculaires, et la stratégie connexe, dans le domaine de la protection des obtentions végétales, organisé par le Service coréen des semences et des variétés (KSVS) et la Korea Plant Molecular Marker Research Cooperative (KPMMRC), colloque à l’occasion duquel il a fait un exposé sur la “Situation à l’UPOV concernant l’utilisation des techniques moléculaires”.

 Le 17 novembre, à Victoria Falls (Zimbabwe), le Bureau a assisté à la trente‑huitième session du Conseil d’administration de l’ARIPO.

 Le 19 novembre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Susan H. Bragdon, représentante pour l’alimentation et le développement durable, du Bureau Quaker auprès des Nations Unies (FWCC), afin d’examiner la procédure d’obtention du statut d’observateur auprès des organes de l’UPOV.

 Le 25 novembre, à Arusha (République‑Unie de Tanzanie), un exposé a été fait au nom du Bureau dans le cadre du cours de formation 2014 sur la protection des obtentions végétales, organisé par Naktuinbouw.

 Les 27 et 28 novembre, au Cap (Afrique du Sud), le Bureau a assisté à la table ronde de haut niveau sur la protection des obtentions végétales en Afrique, organisée par le Programme intégré de développement du secteur des semences en Afrique.

 Les 9 et 10 décembre, à Angers (France), le Bureau a assisté à la dix‑huitième réunion annuelle de l’OCVV et de ses offices d’examen.

 Du 9 au 11 décembre, à Genève, le Bureau a mis en place le premier cours de formation sur les apports de données à la base de données PLUTO. L’objectif était de fournir une assistance aux membres de l’Union qui n’apportaient pas de données à la base de données PLUTO, ou pas régulièrement, afin de leur permettre de le faire de manière régulière. Ce cours a été suivi par 11 participants originaires de l’Albanie, du Bélarus, de la Chine, de la Géorgie, de la Jordanie, de l’Ouzbékistan, de la République de Moldova, de la Trinité‑et‑Tobago et du Viet Nam.

 Du 10 au 12 décembre, à Stone Town, Zanzibar (République‑Unie de Tanzanie), le Bureau a participé à un atelier sur la qualité des semences et les droits d’obtenteur, organisé par le Ministère de l’agriculture et des ressources naturelles de Zanzibar, en collaboration avec la KOICA. Il a fait des exposés sur les thèmes “Introduction à l’UPOV et avantages du système de protection des obtentions végétales de l’UPOV”, “Dispositions clés de la Convention de l’UPOV” et “Arrangements relatifs à l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (DHS)”.

 Du 14 au 19 décembre, à Montevideo (Uruguay), l’UPOV, en coopération avec l’OMPI, l’Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID), l’Office espagnol des variétés végétales (OEVV) et le Ministère espagnol de l’agriculture, a organisé le “Cours de formation des formateurs pour les pays ibéro‑américains sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV et les formes complémentaires de protection de la propriété intellectuelle”. Ce cours a été suivi par 21 experts originaires de 16 pays d’Amérique latine : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, République dominicaine et Uruguay. Des conférences ont été données par des orateurs internationaux originaires de l’Argentine, de l’Espagne, de l’Uruguay, de l’Union européenne (OCVV), de l’OMPI et de l’UPOV. Les participants ont été invités à suivre le cours d’enseignement à distance de l’UPOV DL‑205, avant le début de la formation.

 Le 15 décembre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Madoka Koshibe, ancien président de l’APSA et président (président du Conseil) de l’entreprise japonaise Mikado Kyowa Seed Co. Ltd.

 Les 15 et 16 décembre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Shakeel Bhatti, secrétaire du TIRPGAA, avec lequel il a examiné les interactions entre l’UPOV, l’OMPI et le TIRPGAA.

 Les 15 et 16 décembre, à Lima (Pérou), le Bureau a fait des conférences lors du séminaire sur la sélection végétale au Pérou en vertu de la Convention UPOV, organisé par l’Institut national pour la défense de la concurrence et la protection de la propriété intellectuelle du Pérou (INDECOPI), en coopération avec l’UPOV et l’Institut national d’innovation agraire, et avec le concours d’experts du Mexique et de l’Uruguay.

## Cours d’enseignement à distance

 Deux sessions du cours d’enseignement à distance DL‑205 en français, allemand, anglais et espagnol ont eu lieu du 5 mai au 8 juin 2014 et du 6 octobre au 9 novembre 2014.

 Une session du cours d’enseignement à distance DL‑305 intitulé “Examen des demandes de droits d’obtenteur” en anglais a eu lieu du 31 mars au 11 mai 2014.

 Une répartition des étudiants inscrits à ces deux cours figure dans l’annexe III, sous‑programme UV.3, indicateur d’exécution 4.a) “Participation aux cours d’enseignement à distance”.

# IV. Relations avec les États et les organisations

 Le Bureau a fourni une assistance concernant la législation relative à la protection des obtentions végétales aux membres suivants : Canada, Colombie, République dominicaine et Singapour.

 Le Bureau a fourni des informations sur les éléments requis pour le dépôt d’un instrument d’adhésion à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV, ou de ratification de cet acte, aux membres suivants : Belgique, Canada, Chili, Kenya et OAPI.

 Le Bureau a fourni des avis et une assistance concernant l’élaboration d’une législation relative à la protection des obtentions végétales selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV ou la procédure d’adhésion à la Convention UPOV à des membres potentiels de l’Union. À cet effet, le Bureau a eu des contacts avec l’organisation et les pays ci‑après : ARIPO, Bosnie‑Herzégovine, Brunéi Darussalam, Cambodge, Émirats arabes unis, Égypte, Guatemala Malaisie, Maurice, Myanmar, Ouganda, Pakistan, République‑Unie de Tanzanie, Sénégal, Tadjikistan et Zimbabwe.

 Le Bureau a rencontré des représentants d’organisations internationales afin de coordonner les activités ou de fournir des informations sur l’UPOV. Il a participé à des réunions et à des discussions avec l’ARIPO, la FAO, l’ISTA, l’OAPI, l’OCDE, l’OIF, l’OMC, l’OMPI et l’Union européenne (OCVV).

 Le Bureau a participé à des activités organisées par les associations professionnelles suivantes afin de suivre les progrès enregistrés dans l’application pratique de la protection des obtentions végétales aux niveaux mondial et régional : AFSTA, APSA, CIOPORA, ISF, OMA et SSA.

# V. PUBLICATIONS

 Le Bureau a publié :

 a) 48 mises à jour de la base de données sur les obtentions végétales (PLUTO);

 b) la Trilogie UPOV (Publication 357) en français, allemand et espagnol, qui comprend un résumé (Publication 357.1) et les actes des événements suivants :

* Compte rendu du Colloque sur la sélection végétale pour l’avenir (2011) (publication UPOV 357.2);
* Compte rendu du Séminaire sur la protection des variétés végétales et le transfert de technologie : les avantages d’un partenariat secteur public‑secteur privé (2011) (publication UPOV 357.3);
* Compte rendu du Colloque sur les avantages de la protection des obtentions végétales pour les agriculteurs et les producteurs (2012) (publication UPOV 357.4).

c) les actes du séminaire sur les variétés essentiellement dérivées qui s’est tenu à Genève le 22 octobre 2013 (Publication 358) en allemand, anglais, espagnol et français;

d) des éditions actualisées du dépliant intitulé “L’UPOV, ses activités, son rôle”, qui contient des informations sur l’Union et la protection des obtentions végétales, en français, allemand, anglais et espagnol (publication n° 437);

e) les réponses aux questions fréquemment posées (voir <http://www.upov.int/about/fr/faq.html>);

f) les principes directeurs d’examen suivants qui ont été adoptés par le TC à sa cinquantième session, tenue du 7 au 9 avril 2014 :

| \*\* | TWP | Document No. No. du document Dokument‑Nr. No del documento | English | Français | Deutsch | Español | Botanical name |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| NEW TEST GUIDELINES / NOUVEAUX PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN / NEUE PRÜFUNGSRICHTILINIEN /NUEVAS DIRECTRICES DE EXAMEN |
| NL | TWO | TG/298/1 | Brazilian ‑jasmine |   | Brasilijasmin |   | Mandevilla Lindl., Dipladenia A. DC. |
| NL | TWO | TG/299/1 | Funkia, Hosta, Plantain Lily | Funkia, Hémérocalle du Japon | Funkie | Hosta | Hosta Tratt. |
| AU | TWA | TG/300/1 | Rhodesgrass | Herbe de Rhodes | Rhodesgras | Hierba de Rhodes | Chloris gayana Kunth |
| CN | TWO | TG/301/1 | Lilac | Lilas | Flieder | Lila | Syringa L. |
| CN | TWF | TG/302/1 | Litchi, Lychee | Litchi | Litschi | Litchi | Litchi chinensis Sonn. |
| MX | TWF | TG/303/1 | Vanilla | Vanillier | Vanille‑Pflanze | Vainilla, Xanath | Vanilla planifolia Jacks. |
| REVISIONS OF TEST GUIDELINES / RÉVISIONS DE PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN ADOPTÉS / REVISIONEN ANGENOMMENER PRÜFUNGSRICHTLINIEN / REVISIONES DE DIRECTRICES DE EXAMEN ADOPTADAS |
| DE | TWA | TG/33/7 | Kentucky Bluegrass | Pâturin des prés | Wiesenrispe  | Poa de los prados | Poa pratensis L. |
| ZA | TWA | TG/93/4 | Groundnut | Arachide | Erdnuß | Cacahuete, Maní | Arachis L. |
| HU | TWV | TG/166/4  | Opium/Seed Poppy | Œillette, Pavot | Mohn, Schlafmohn | Adormidera, Amapola, Opio | Papaver somniferum L. |
| DE | TWF | TG/187/2 | Prunus Rootstocks | Porte‑greffes de Prunus | Prunus-Unterlagen | Portainjertos de prunus | Prunus L. |
| NL | TWV | TG/198/2 | Chives, Asatsuki | Ciboulette, Civette | Schnittlauch | Cebollino | Allium schoenoprasum L. |
| PARTIAL REVISIONS OF TEST GUIDELINES / RÉVISIONS PARTIELLES DE PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN ADOPTÉS /TEILREVISIONEN ANGENOMMENER PRÜFUNGSRICHTLINIEN / REVISIONES PARCIALES DE DIRECTRICES DE EXAMEN ADOPTADAS |
| FR | TWV | TG/7/10 and document TC/50/32 | Pea | Pois | Erbse | Guisante, Arveja | Pisum sativum L. |
| FR | TWF | TG/53/7 Rev. | Peach | Pêcher | Pfirsich | Durazno, Melocotonero | Prunus persica (L.) Batsch, Persica vulgaris Mill., Prunus L. subg. Persica |
| NL/FR | TWV | TG/61/7 Rev. | Cucumber, Gherkin | Concombre, Cornichon | Gurke | Pepino, Pepinillo | Cucumis sativus L. |
| NL/FR | TWV | TG/104/5 Rev. | Melon | Melon | Melone | Melón | Cucumis melo L. |

 f) neuf documents adoptés par le Conseil à sa quarante‑huitième session ordinaire, tenue le 16 octobre 2014 :

TGP/2/2 Liste des principes directeurs d’examen adoptés par l’UPOV (révision)

TGP/5, Section 10/3 “Expérience et coopération en matière d’examen DHS : section 10/ : Notification de caractères et de niveaux d’expression supplémentaires” (révision)

TGP/7/7 Élaboration des principes directeurs d’examen (révision)

TGP/8/2 Protocole d’essai et techniques utilisés dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (révision)

TGP/14/2 Corr. (S) Correction de la version espagnole du document TGP/14 “Glossaire des termes utilisés dans les documents de l’UPOV” : section 2 : sous section 3 : Color, paragraphe 2.2.2

TGP/0/7 Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents (révision)

UPOV/INF/16/4 Logiciels échangeables (révision)

UPOV/INF/22/1 Logiciels et équipements utilisés par les membres de l’Union

UPOV/INF‑EXN/6 Liste de documents UPOV/INF‑EXN et date de la version la plus récente de ces documents (révision)

 *Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport.*

[Les annexes suivent]

C/49/2

ANNEXE I

MEMBRES DE L’UNION

31 décembre 2014

La présente annexe indique la situation des membres de l’Union vis‑à‑vis de la Convention et de ses divers actes, au 31 décembre 2014 (voir les articles 31 et 32 de la Convention de 1961, l’article 32.1) de l’Acte de 1978 et l’article 34.2) de l’Acte de 1991).

‑ Première ligne : Convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1961

‑ Deuxième ligne : Acte additionnel du 10 novembre 1972

‑ Troisième ligne : Acte du 23 octobre 1978

‑ Quatrième ligne : Acte du 19 mars 1991

| Membre | Date de signature | Date de dépôt de l’instrument de ratification, d’acceptation, d’approbation ou d’adhésion | Date d’entrée en vigueur |
| --- | --- | --- | --- |
| Organisation africaine de la propriété intellectuelle | ‑‑‑‑ | ‑‑‑10 juin 2014 | ‑‑‑10 juillet 2014 |
| Afrique du Sud | ‑‑23 octobre 197819 mars 1991 | 7 octobre 19777 octobre 197721 juillet 1981‑ | 6 novembre 19776 novembre 19778 novembre 1981‑ |
| Albanie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑15 septembre 2005 | ‑‑‑15 octobre 2005 |
| Allemagne | 2 décembre 196110 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 11 juillet 196823 juillet 197612 mars 198625 juin 1998 | 10 août 196811 février 197712 avril 198625 juillet 1998 |
| Argentine | ‑‑‑‑ | ‑‑25 novembre 1994‑ | ‑‑25 décembre 1994‑ |
| Australie | ‑‑‑‑ | ‑‑1er février 198920 décembre 1999 | ‑‑1er mars 198920 janvier 2000 |
| Autriche | ‑‑‑‑ | ‑‑14 juin 19941er juin 2004 | ‑‑14 juillet 19941er juillet 2004 |
| Azerbaïdjan | ‑‑‑‑ | ‑‑‑9 novembre 2004 | ‑‑‑9 décembre 2004 |
| Bélarus | ‑‑‑‑ | ‑‑‑5 décembre 2002 | ‑‑‑5 janvier 2003 |
| Belgique | 2 décembre 196110 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 5 novembre 19765 novembre 1976‑‑ | 5 décembre 197611 février 1977‑‑ |
| Bolivie (État plurinational de) | ‑‑‑‑ | ‑‑21 avril 1999‑ | ‑‑21 mai 1999‑ |
| Brésil | ‑‑‑‑ | ‑‑23 avril 1999‑ | ‑‑23 mai 1999‑ |
| Bulgarie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑24 mars 1998 | ‑‑‑24 avril 1998 |
| Canada | ‑‑31 octobre 19799 mars 1992 | ‑‑4 février 1991‑ | ‑‑4 mars 1991‑ |
| Chili | ‑‑‑‑ | ‑‑5 décembre 1995‑ | ‑‑5 janvier 1996‑ |
| Chine | ‑‑‑‑ | ‑‑23 mars 1999‑ | ‑‑23 avril 1999‑ |
| Colombie | ‑‑‑‑ | ‑‑13 août 1996‑ | ‑‑13 septembre 1996‑ |
| Costa Rica | ‑‑‑‑ | ‑‑‑12 décembre 2008 | ‑‑‑12 janvier 2009 |
| Croatie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑1er août 2001 | ‑‑‑1er septembre 2001 |
| Danemark | 26 novembre 196210 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 6 septembre 19688 février 19748 octobre 198126 avril 1996 | 6 octobre 196811 février 19778 novembre 198124 avril 1998 |
| Équateur | ‑‑‑‑ | ‑‑8 juillet 1997‑ | ‑‑8 août 1997‑ |
| Espagne | ‑‑‑19 mars 1991 | 18 avril 198018 avril 1980‑18 juin 2007 | 18 mai 198018 mai 1980‑18 juillet 2007 |
| Estonie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑24 août 2000 | ‑‑‑24 septembre 2000 |
| États‑Unis d’Amérique | ‑‑23 octobre 197825 octobre 1991 | ‑‑12 novembre 198022 janvier 1999 | ‑‑8 novembre 198122 février 1999 |
| Ex‑République yougoslave de Macédoine | ‑‑‑ | ‑‑‑4 avril 2011 | ‑‑‑4 mai 2011 |
| Fédération de Russie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑24 mars 1998 | ‑‑‑24 avril 1998 |
| Finlande | ‑‑‑‑ | ‑‑16 mars 199320 juin 2001 | ‑‑16 avril 199320 juillet 2001 |
| France | 2 décembre 196110 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 3 septembre 197122 janvier 197517 février 198327 avril 2012 | 3 octobre 197111 février 197717 mars 198327 mai 2012 |
| Géorgie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑29 octobre 2008 | ‑‑‑29 novembre 2008 |
| Hongrie | ‑‑‑‑ | ‑‑16 mars 19831er décembre 2002 | ‑‑16 avril 19831er janvier 2003 |
| Irlande | ‑‑27 septembre 197921 février 1992 | ‑‑19 mai 19818 décembre 2011 | ‑‑8 novembre 19818 janvier 2012 |
| Islande | ‑‑‑‑ | ‑‑‑3 avril 2006 | ‑‑‑3 mai 2006 |
| Israël | ‑‑‑23 octobre 1991 | 12 novembre 197912 novembre 197912 avril 19843 juin 1996 | 12 décembre 197912 décembre 197912 mai 198424 avril 1998 |
| Italie | 2 décembre 196110 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 1er juin 19771er juin 197728 avril 1986‑ | 1er juillet 19771er juillet 197728 mai 1986‑ |
| Japon | ‑‑17 octobre 1979‑ | ‑‑3 août 198224 novembre 1998 | ‑‑3 septembre 198224 décembre 1998 |
| Jordanie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑24 septembre 2004 | ‑‑‑24 octobre 2004 |
| Kenya | ‑‑‑‑ | ‑‑13 avril 1999‑ | ‑‑13 mai 1999‑ |
| Kirghizistan | ‑‑‑‑ | ‑‑‑26 mai 2000 | ‑‑‑26 juin 2000 |
| Lettonie | ‑‑‑‑ | ‑‑30 juillet 2002 | ‑‑‑30 août 2002 |
| Lituanie | ‑‑‑‑ | ‑‑10 novembre 2003 | ‑‑‑10 décembre 2003 |
| Maroc | ‑‑‑‑ | ‑‑8 septembre 2006 | ‑‑‑8 octobre 2006 |
| Mexique | ‑‑25 juillet 1979‑ | ‑‑9 juillet 1997‑ | ‑‑9 août 1997‑ |
| Nicaragua | ‑‑‑ | ‑‑6 août 2001 ‑ | ‑‑6 septembre 2001‑ |
| Norvège | ‑‑‑‑ | ‑‑13 août 1993‑ | ‑‑13 septembre 1993‑ |
| Nouvelle‑Zélande | ‑‑25 juillet 197919 décembre 1991 | ‑‑3 novembre 1980‑ | ‑‑8 novembre 1981‑ |
| Oman | ‑‑‑‑ | ‑‑‑22 octobre 2009 | ‑‑‑22 novembre 2009 |
| Ouzbékistan | ‑‑‑‑ | ‑‑‑14 octobre 2004 | ‑‑‑14 novembre 2004 |
| Panama | ‑‑‑‑ | ‑‑23 avril 199922 octobre 2012 | ‑‑23 mai 199922 novembre 2012 |
| Paraguay | ‑‑‑‑ | ‑‑8 janvier 1997‑ | ‑‑8 février 1997‑ |
| Pays‑Bas | 2 décembre 196110 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 8 août 196712 janvier 19772 août 198414 octobre 1996 | 10 août 196811 février 19772 septembre 198424 avril 1998 |
| Pérou | ‑‑‑‑ | ‑‑‑8 juillet 2011 | ‑‑‑8 août 2011 |
| Pologne | ‑‑‑‑ | ‑‑11 octobre 198915 juillet 2003 | ‑‑11 novembre 198915 août 2003 |
| Portugal | ‑‑‑‑ | ‑‑14 septembre 1995‑ | ‑‑14 octobre 1995‑ |
| République de Corée | ‑‑‑‑ | ‑‑‑7 décembre 2001 | ‑‑‑7 janvier 2002 |
| République de Moldova | ‑‑‑‑ | ‑‑‑28 septembre 1998 | ‑‑‑28 octobre 1998 |
| République dominicaine | ‑‑‑‑ | ‑‑‑16 mai 2007 | ‑‑‑16 juin 2007 |
| République tchèque[[3]](#footnote-4) | ‑‑‑‑ | ‑‑‑24 octobre 2002 | ‑‑1er janvier 199324 novembre 2002 |
| Roumanie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑16 février 2001 | ‑‑‑16 mars 2001 |
| Royaume‑Uni | 26 novembre 196210 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 17 septembre 19651er juillet 198024 août 19833 décembre 1998 | 10 août 196831 juillet 198024 septembre 19833 janvier 1999 |
| Serbie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑5 décembre 2012 | ‑‑‑5 janvier 2013 |
| Singapour | ‑‑‑‑ | ‑‑‑30 juin 2004 | ‑‑‑30 juillet 2004 |
| Slovaquie1 | ‑‑‑‑ | ‑‑‑12 mai 2009 | ‑‑1er janvier 199312 juin 2009 |
| Slovénie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑29 juin 1999 | ‑‑‑29 juillet 1999 |
| Suède | ‑11 janvier 19736 décembre 197817 décembre 1991 | 17 novembre 197111 janvier 19731er décembre 198218 décembre 1997 | 17 décembre 197111 février 19771er janvier 198324 avril 1998 |
| Suisse | 30 novembre 196210 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 10 juin 197710 juin 197717 juin 19811eraoût 2008 | 10 juillet 197710 juillet 19778 novembre 19811erseptembre 2008 |
| Trinité‑et‑Tobago | ‑‑‑‑ | ‑‑30 décembre 1997‑ | ‑‑30 janvier 1998‑ |
| Tunisie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑31 juillet 2003 | ‑‑‑31 août 2003 |
| Turquie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑18 octobre 2007 | ‑‑‑18 novembre 2007 |
| Ukraine | ‑‑‑‑ | ‑‑3 octobre 199519 décembre 2006 | ‑‑3 novembre 199519 janvier 2007 |
| Union européenne | ‑‑‑‑ | ‑‑‑29 juin 2005 | ‑‑‑29 juillet 2005 |
| Uruguay | ‑‑‑‑ | ‑‑13 octobre 1994‑ | ‑‑13 novembre 1994‑ |
| Viet Nam | ‑‑‑‑ | ‑‑‑24 novembre 2006 | ‑‑‑24 décembre 2006 |

Total : 72 membres

[L’annexe II suit]

C/49/2

ANNEXE II

RÉCAPITULATIF DES MISSIONS\* EN 2014

| **Mission** | **Lieu/mois** | **Fonctionnaire** |
| --- | --- | --- |
| Réunions des systèmes de semences de l’OCDE | Édimbourg (Royaume‑Uni) (janvier) | Taveira |
| Vingt‑sixième session de l’IGC de l’OMPI | Genève, Suisse (février) | Aihara |
| Cours de formation national pour experts DHS intitulé “Harmonisation de l’examen de distinction, d’homogénéité et de stabilité de nouvelles variétés de plantes pour les offices d’examen espagnols accrédités par l’OCVV, règlements espagnols, de l’Union européenne et de l’UPOV” | San Fernando de Henares (Espagne) (février) | Taveira |
| Troisième réunion du Comité intergouvernemental spécial à composition non limitée pour le Protocole de Nagoya sur l’accès aux ressources génétiques et le partage des avantages découlant de leur utilisation (ICNP‑3) | Pyeongchang (République de Corée) (février) | Aihara |
| Réunion du Conseil des ADPIC(Siège de l’OMC) | Genève (Suisse) (février) | Huerta |
| Séance de sensibilisation de haut niveau sur l’harmonisation internationale du système de protection des obtentions végétales | Putrajaya (Malaisie) (février) | Button, Aihara |
| Réunion du Comité directeur du Projet mondial sur les semences (FAO, ISF, ISTA, OCDE et UPOV) | Tunis (Tunisie) (mars) | Button, Rivoire |
| Atelier sur les “Systèmes internationaux pour créer des conditions propres à assurer la sécurité alimentaire et le développement économique en renforçant le secteur des semences” (UPOV, ISTA et OCDE) |  |  |
| Quatorzième Congrès annuel de l’AFSTA |  |  |
| Atelier de l’OMC sur l’Accord sur les ADPIC et les questions liées à la propriété intellectuelle | Port‑Louis (Maurice) (mars) | Huerta |
| Conseil d’administration de l’OCVV | Nitra (Slovaquie) (mars) | Button |
| Vingt‑septième session de l’IGC de l’OMPI | Genève (Suisse) (mars‑avril) | Rivoire |
| Assemblée générale de l’OMA | Buenos Aires (Argentine) (mars) | Button |
| Assemblée générale annuelle de la CIOPORA | La Haye (Pays‑Bas) (avril) | Button |
| Réunions d’information de l’OAPI | Yaoundé (Cameroun) (avril) | Huerta, Rivoire |
| Réunion du groupe de travail technique du Schéma de l’OCDE pour la certification des matériels forestiers de reproduction en déplacement dans le commerce international | Paris (France) (avril) | Taveira |
| Réunion du Comité directeur du Projet mondial sur les semences (FAO, ISF, ISTA, OCDE et UPOV) | Rome (Italie) (mai) | Button, Rivoire |
| Cinquième édition du programme de maîtrise en droit de la propriété intellectuelle organisé par l’OMPI et l’Université de technologie du Queensland (QUT) | Brisbane (Australie) (mai) | Waterhouse (AU) |
| Congrès mondial 2014 des semences de l’ISF | Beijing (Chine) (mai) | Button |
| Conférence internationale sur le thème “On the Most Important Reserves of Implementing the Food Program in Uzbekistan” | Tachkent (Ouzbékistan) (juin) | Button |
| Réunion annuelle sur les systèmes de semences de l’OCDE | Zagreb (Croatie) (juin) | Taveira |
| Réunion du Conseil des ADPIC (Siège de l’OMC) | Genève (Suisse) (juin) | Huerta |
| Dix‑septième cours international sur la protection des obtentions végétales (Naktuinbouw) | Wageningen (Pays‑Bas) (juin) | Huerta, Koide |
| Colloque OMPI‑OMC à l’intention des enseignants de la propriété intellectuelle | Genève (Suisse) (juin) | Button, Koide |
| OMPI‑UNIGE, cours d’été sur la propriété intellectuelle | Genève (Suisse) (juin) | Huerta, Koide |
| Cours de formation KOICA‑KSVS sur le thème “Protection des obtentions végétales et examen DHS”  | Séoul (République de Corée) (juin‑juillet) | Huerta, Koide |
| Visite d’étude au Bundessortenamt | Wurzen, Nossen et Hanovre (Allemagne) (juillet) | Rivoire, Taveira, Oertel |
| Célébration du dixième anniversaire du TIRPGAA | Genève (Suisse) (juillet) | Button |
| Vingt‑huitième session de l’IGC de l’OMPI | Genève (Suisse) (juillet) | Koide |
| *10K Seed Company Convening* de l’AGRA | Kampala (Ouganda) (juillet) | Rivoire |
| Septième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture de la CRGAA | Rome (Italie) (juillet) | Button, Koide |
| Réunion à Naktuinbouw | Roelofarendsveen (Pays‑Bas) (juillet) | Button |
| Septième réunion annuelle du Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale | Vientiane (République démocratique populaire lao) (août) | Button, Koide |
| Cours de formation intitulé “Mettre en œuvre un système de contrôle de la qualité des semences et des plants pour assurer la distribution de semences de haute qualité” organisé par la JICA | Tsukuba (Japon) (août) | Koide |
| Séminaire sur les droits d’obtenteur et Xe Atelier international sur l’examen DHS des variétés végétales | Mexico (Mexique) (août) | Button, Taveira |
| Exposé au Centre national des semences et des jeunes plants (NCSS) | Kasaoka (Japon) (août) | Koide |
| Réunion du groupe de travail technique et réunion annuelle du système de l’OCDE pour les semences et plants forestiers | Paris (France) (septembre) | Taveira |
| Le Forum francophone de l’innovation | Namur (Belgique) (septembre) | Rivoire |
| Réunion des directeurs des offices de la propriété intellectuelle dans les pays des Caraïbes | Genève (Suisse) (septembre) | Button, Huerta |
| Conseil d’administration de l’OCVV | Bruxelles (Belgique) (octobre) | Button |
| Journée portes ouvertes sur les variétés potagères | Valence (Espagne) (octobre) | Rivoire |
| Réunions avec le Ministre de l’agriculture et atelier avec l’Association nationale du Chili pour les semences | Santiago (Chili) (octobre) | Huerta, Taveira |
| Séminaire et atelier sur la protection des obtentions végétales | Quevedo (Équateur) (octobre) | Taveira |
| Réunion du Conseil des ADPIC (Siège de l’OMC) | Genève (Suisse) (octobre) | Koide |
| Atelier sur la mise en œuvre de la protection des obtentions végétales et la sensibilisation à cette protection | Skopje (ex‑République yougoslave de Macédoine) (octobre) | Huerta |
| Atelier régional sur le projet de protocole de l’ARIPO pour la protection des obtentions végétales | Harare (Zimbabwe) (octobre) | Button, Rivoire |
| Atelier de la SAA sur la protection des obtentions végétales | Sao Paulo (Brésil) (novembre) (par visioconférence) | Button, Taveira |
| Réunion de l’Équipe d’experts chargée de la norme XML4IP | Londres (Royaume‑Uni) (novembre) | Rivoire |
| Congrès de l’APSA de 2014 | Macao (Chine) (novembre) | Rivoire |
| Atelier conjoint de l’OCDE, de l’UPOV et de l’ISTA sur les techniques moléculaires | Séoul (République de Corée) (novembre) | Button, Koide |
| Colloque commun du Service coréen des semences et des variétés (KSVS) et de la Korea Plant Molecular Marker Research Cooperative (KPMMRC), sur l’état actuel de l’utilisation des marqueurs moléculaires, et la stratégie connexe, dans le domaine de la protection des obtentions végétales  |  |  |
| Module intensif sur la protection des obtentions végétales de la Maîtrise en propriété intellectuelle de l’Université d’Alicante (Magister Lvcentinvs) | Alicante (Espagne) (novembre) | Huerta |
| Trente‑huitième session du Conseil d’administration de l’ARIPO | Victoria Falls (Zimbabwe) (novembre) | Button |
| Table ronde de haut niveau sur la protection des obtentions végétales en Afrique | Le Cap (Afrique du Sud) (novembre) | Button |
| Dix‑huitième réunion annuelle de l’OCVV et de ses offices d’examen | Angers (France) (décembre) | Taveira |
| Cours de formation de l’UPOV sur les apports de données à la base de données PLUTO | Genève (Suisse) (décembre) | Button, Huerta, Koide, Rivoire, Taveira |
| Atelier sur la qualité des semences et les droits d’obtenteur | Stone Town, Zanzibar (République‑Unie de Tanzanie) (décembre) | Rivoire |
| Cours de formation des formateurs pour les pays ibéro‑américains sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV et les formes complémentaires de protection de la propriété intellectuelle | Montevideo (Uruguay) (décembre) | Huerta, Taveira |
| Séminaire sur la sélection végétale au Pérou en vertu de la Convention UPOV | Lima (Pérou) (décembre) | Huerta |

[L’annexe III suit]

C/49/2

ANNEXE III

TABLEAU DES RÉSULTATS ET INDICATEURS D’EXÉCUTION POUR 2014

Table des matières

INTRODUCTION 3

Sous‑programme UV.1 : Politique générale en matière de protection des obtentions végétales 4

Objectifs : 4

Résultats escomptés 4

Résultats obtenus : indicateurs d’exécution 4

1. Organisation des sessions du Conseil et du Comité consultatif 4

a) Participation aux sessions du Conseil et du Comité consultatif 4

2. Coordination, suivi et évaluation de l’exécution du programme et budget pour l’exercice biennal 2014‑2015 4

a) Mise en œuvre du programme dans les limites du budget pour l’exercice biennal 2014‑2015 4

3. Élaboration et adoption du programme et budget pour l’exercice biennal 2016‑2017 4

a) Élaboration et adoption du programme et budget pour l’exercice biennal 2016‑2017 conformément aux dispositions du “Règlement financier et règlement d’exécution du Règlement financier de l’UPOV” 4

4. Politique du Conseil 5

a) Recommandations formulées par le Comité consultatif 5

b) Décisions adoptées par le Conseil 6

c) adoption des documents et notes d’information par le Conseil. 7

Sous‑programme UV.2 : Services fournis à l’Union en vue d’augmenter l’efficacité du système de l’UPOV 8

Objectifs : 8

Résultats escomptés 8

Résultats obtenus : indicateurs d’exécution 8

1. Orientations au sujet de la Convention UPOV et sa mise en œuvre et informations sur son application 8

Collection UPOV : consultations du site Web de l’UPOV en 2014 8

a) Adoption de matériels d’information nouveaux ou révisés concernant la Convention UPOV 8

b) Publication de la Gazette et Newsletter de l’UPOV 9

c) Incorporation de la législation des membres de l’Union dans la base de données UPOV Lex 9

Base de données UPOV Lex : consultations du site Web de l’UPOV en 2014 9

d) Participation à des séminaires et colloques organisés à Genève parallèlement aux sessions de l’UPOV 9

2. Orientations au sujet de l’examen des variétés 10

a) Adoption de documents TGP et de matériels d’information nouveaux ou révisés 10

b) Adoption de principes directeurs d’examen nouveaux ou révisés 11

Principes directeurs d’examen : consultations du site Web de l’UPOV en 2014 11

3. Coopération en matière d’examen des droits d’obtenteur 11

Base de données GENIE : consultations du site Web de l’UPOV en 2014 11

a) Genres et espèces végétaux pour lesquels les membres de l’Union ont une expérience concrète 12

b) Genres et espèces végétaux au sujet desquels les membres de l’Union coopèrent en matière d’examen DHS, comme indiqué dans la base de données GENIE 12

‑ Coopération générale 12

‑ Nombre d’accords bilatéraux et régionaux spécifiques sur la protection des obtentions végétales 12

c) Participation à l’élaboration de principes directeurs d’examen 12

Base de données PLUTO : consultations du site Web de l’UPOV en 2014 14

d) Qualité et exhaustivité des données contenues dans la base de données sur les variétés végétales et qualité du dispositif de recherche; et moyens d’accès aux autres données pertinentes 14

e) Logiciels pouvant faire l’objet d’échanges figurant dans le document UPOV/INF/16 “Logiciels pouvant faire l’objet d’échanges” 14

4. Participation des membres de l’Union et des parties prenantes aux travaux des différents organes de l’UPOV 15

a) Participation aux travaux du Comité administratif et juridique 15

b) Participation aux travaux du Comité technique 15

c) Participation aux sessions des groupes de travail techniques 15

d) Participation aux ateliers préparatoires des sessions des groupes de travail techniques 15

e) Présentation des mesures visant à améliorer l’efficacité du Comité technique (TC), des groupes de travail techniques (TWP) et des ateliers préparatoires 15

5. Documents et matériels de l’UPOV dans des langues supplémentaires 15

a) Mise à disposition de documents et de matériels de l’UPOV dans des langues autres que les langues utilisées au sein de l’UPOV (français, anglais, allemand et espagnol). 15

6.  Facilitation du dépôt de demandes de protection de droits d’obtenteur 16

a) Nombre de demandes de protection d’obtentions végétales 16

b) Nombre de titres octroyés 16

c) Nombre de titres en vigueur 16

d) Nombre de genres ou espèces protégés par des membres de l’Union 16

e) Nombre de genres ou espèces dont des variétés sont protégées 16

f) Utilisation par les membres de l’Union de renvois normalisés dans les formulaires de demande 16

g) Projet de formulaire de demande électronique de l’UPOV 17

7. Fourniture d’informations sur la Convention UPOV à l’intention des parties prenantes (obtenteurs, agriculteurs, producteurs, vendeurs de semences, etc.) 17

a) Informations destinées aux parties prenantes sur le site Web de l’UPOV 17

Sous‑programme UV.3 : Aide à la mise en place et à l’application du système de l’UPOV 19

Objectifs : 19

Résultats escomptés 19

Résultats obtenus : indicateurs d’exécution 19

1. Sensibilisation au rôle de la protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV 19

a) Publications sur le rôle du système de l’UPOV de protection des obtentions végétales, y compris des documents sur le site Web 19

b) Fourniture aux États et aux organisations d’informations sur les activités de l’UPOV 19

c) États et organisations ayant contacté le Bureau de l’UPOV pour obtenir de l’aide en matière d’élaboration d’une législation relative à la protection des obtentions végétales 19

d) États et organisations ayant entamé auprès du Conseil de l’UPOV la procédure pour devenir membre de l’Union 19

e) Participation aux activités de sensibilisation organisées par l’UPOV ou aux activités faisant intervenir des membres du personnel de l’UPOV ou des formateurs de l’UPOV au nom du personnel de l’UPOV 20

2. Assistance en vue de l’élaboration d’une législation relative à la protection des obtentions végétales conforme à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV 22

a) États et organisations ayant reçu des commentaires sur leurs lois 22

b) États et organisations ayant reçu un avis positif du Conseil de l’UPOV 22

c) Réunions avec des responsables gouvernementaux 22

3. Assistance fournie à des États et organisations en vue de leur adhésion à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV 22

a) États ayant adhéré à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV ou l’ayant ratifié 22

b) États et organisations devenus membres de l’Union 22

4. Assistance aux fins de la mise en œuvre d’un système efficace de protection des obtentions végétales conforme à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV 22

a) Participation aux cours d’enseignement à distance 22

b) Participation d’États et d’organisations ayant le statut d’observateurs aux travaux du CAJ, du TC, des TWP et aux ateliers préparatoires correspondants 24

c) Participation aux activités de l’UPOV 24

d) Participation aux activités faisant intervenir des membres du personnel de l’UPOV ou des formateurs de l’UPOV au nom du personnel de l’UPOV 24

e) Formation dispensée par des formateurs de l’UPOV au cours d’activités n’ayant pas été organisées par l’UPOV 24

f) Mise en œuvre de projets avec des organisations partenaires et des donateurs 24

Sous‑programme UV.4 : Relations extérieures 25

Objectifs : 25

Résultats escomptés 25

Résultats obtenus : indicateurs d’exécution 25

1. Meilleure connaissance par le public du rôle et des activités de l’UPOV 25

a) Mise à disposition sur le site Web de l’UPOV d’informations et de matériels à l’intention du grand public 25

b) Consultations du site Web 25

Consultation du site Web dans le monde 25

2. Fourniture d’informations à d’autres organisations 26

Participation à des réunions ou à des activités en collaboration avec des organisations compétentes 26

### INTRODUCTION

1. Le présent rapport récapitule les résultats obtenus en 2014. Il suit la structure du programme et budget pour 2014‑2015 (document C/47/4 adopté par le Conseil à sa quarante‑septième session ordinaire, le 24 octobre 2013.

2. Le rapport contient un bref résumé des progrès accomplis dans le sens de la réalisation des objectifs fixés au niveau des sous‑programmes, suivi de tableaux des résultats récapitulant les objectifs, les résultats escomptés et les indicateurs d’exécution.

### Sous‑programme UV.1 : Politique générale en matière de protection des obtentions végétales

Les sessions du Conseil et du Comité consultatif ont fourni la base de l’élaboration, de la gestion et de la coordination des activités dans le cadre du programme général de l’UPOV.

|  |  |
| --- | --- |
| Objectifs : | * Orientations politiques et gestion à l’échelon exécutif.
* Planification, mise en œuvre et évaluation du programme et budget.
 |

|  |  |
| --- | --- |
| Résultats escomptés | Résultats obtenus : indicateurs d’exécution |
| 1. Organisation des sessions du Conseil et du Comité consultatif | a) Participation aux sessions du Conseil et du Comité consultatif*Conseil**Trente et unième session extraordinaire*87 participants représentant 38 membres de l’Union, 1 État ayant le statut d’observateur et 5 organisations ayant le statut d’observateur*Quarante‑huitième session ordinaire :*84 participants représentant 43 membres de l’Union, 2 États ayant le statut d’observateur et 5 organisations ayant le statut d’observateur*Comité consultatif**Quatre‑vingt‑septième session*79 participants représentant 38 membres de l’Union*Quatre‑vingt‑huitième session*75 participants représentant 42 membres de l’Union |

|  |  |
| --- | --- |
| 2. Coordination, suivi et évaluation de l’exécution du programme et budget pour l’exercice biennal 2014‑2015 | a) Mise en œuvre du programme dans les limites du budget pour l’exercice biennal 2014‑2015Les résultats ne seront pas disponibles avant 2016 |

|  |  |
| --- | --- |
| 3. Élaboration et adoption du programme et budget pour l’exercice biennal 2016‑2017 | a) Élaboration et adoption du programme et budget pour l’exercice biennal 2016‑2017 conformément aux dispositions du “Règlement financier et règlement d’exécution du Règlement financier de l’UPOV”Les résultats ne sont pas encore disponibles |

| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| --- | --- |
| 4. Politique du Conseil | a) Recommandations formulées par le Comité consultatifÀ sa quatre‑vingt‑septième session, tenue à Genève le 11 avril 2014, le Comité consultatif a recommandé au Conseil :* de rendre une décision positive sur la conformité du projet de protocole de l’ARIPO pour la protection des obtentions végétales avec les dispositions de l’Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales ;

et le comité* a accepté de remplacer l’intitulé du point habituel de l’ordre du jour par “Audit interne et rapports de l’Organe consultatif indépendant de surveillance de l’OMPI”;
* a approuvé la procédure de révision des traductions avant de publier ces dernières sur le site Web de l’UPOV;
* a recommandé au Conseil d’adopter les réponses aux questions fréquemment posées et a demandé au Bureau de l’Union d’élaborer un projet de questions et réponses concernant d’autres points, sur la base des contributions des membres de l’Union;
* est convenu d’inviter l’ISF, la CIOPORA et CropLife International à fournir des détails sur les problèmes rencontrés dans la situation actuelle et les solutions possibles offertes par un système de dépôt international, un programme d’assurance qualité de l’UPOV et un système central d’approbation des dénominations variétales, et a demandé au Bureau de l’Union de donner des informations pertinentes sur les systèmes de dépôt internationaux de l’OMPI;
* a approuvé la scission du cours DL‑305 en deux cours distincts, à savoir DL‑305‑1 “Administration des droits d’obtenteur” et DL‑305‑2 “Examen DHS” ainsi que le programme pour 2014 et 2015 des cours d’enseignement à distance;
* a demandé au Bureau de l’Union de recenser, avec le secrétaire du TIRPGAA et le Secrétariat de l’OMPI, les éventuels domaines d’interaction entre les instruments internationaux respectifs du TIRPGAA, de l’OMPI et de l’UPOV en vue de l’élaboration éventuelle d’une publication conjointe sur les questions interdépendantes concernant l’innovation et les ressources phytogénétiques, ainsi que d’autres éventuelles initiatives;
* a recommandé au Conseil de créer un compte spécial de l’UPOV pour financer les projets extrabudgétaires arrêtés par le Conseil (compte de projets) et de virer sur ce compte le montant du fonds de réserve dépassant 15% des recettes totales de l’exercice biennal 2012‑2013. Il a en outre a demandé au Bureau de l’Union d’élaborer pour examen à sa quatre‑vingt‑huitième session un document recensant les projets éventuels et aux membres de l’Union de soumettre des propositions au Bureau de l’Union.

À sa quatre‑vingt‑huitième session, tenue à Genève les 15 et 16 octobre 2014, le Comité consultatif a recommandé au Conseil :* de nommer M. Francis Gurry Secrétaire général de l’UPOV pour la période allant du 16 octobre 2014 au 30 septembre 2020;
* de confirmer la décision sur la conformité du 22 mars 2013 et à informer le Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie que l’instrument d’adhésion de la République-Unie de Tanzanie peut être déposé;
* d’adopter les documents suivants :

- TGP/2 “Liste des principes directeurs d’examen adoptés par l’UPOV” (révision) (document TGP/2/2);- TGP/5 “Expérience et coopération en matière d’examen DHS”, section 10 “Notification de caractères et de niveaux d’expression supplémentaires” (révision) (document TGP/5, Section 10/3);- TGP/7 “Élaboration des principes directeurs d’examen” (révision) (document TGP/7/4);- TGP/8 “Protocole d’essai et techniques utilisés dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité” (révision) (document TGP/8/2);- la correction de la version espagnole du document TGP/14 : section 2 : sous-section 3 : Couleur, paragraphe 2.2.2 (TGP/14/2 Corr. (S));- TGP/0 “Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents” (révision) (document TGP/0/7);- UPOV/INF/16 “Logiciels échangeables” (révision) (document UPOV/INF/16/4);- UPOV/INF/22 “Logiciels et équipements utilisés par les membres de l’Union” (document UPOV/INF/22/1); |

| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| --- | --- |
| *4. Politique du Conseil* (suite) | - - UPOV/INF-EXN “Liste des documents INF-EXN et date de la version la plus récente de ces documents” (révision) (document UPOV/INF-EXN/6);* d’approuver les états financiers pour 2013;
* d’approuver le rapport sur la gestion financière pour l’exercice biennal 2012‑2013;
* d’approuver le calendrier des réunions en 2015;

et le comité* a demandé au Bureau de l’Union d’établir un document précisant les questions soulevées et les marches à suivre éventuelles concernant un système international de coopération;
* a décidé d’accorder le statut d’observateur à Centre Sud auprès du Conseil et du CAJ, et d’accorder le statut d’observateur à l’Organisation mondiale des agriculteurs (OMA) auprès du Conseil, du CAJ et du TC;est convenu que les informations sur les consultants auxquels l’UPOV a fait appel en 2014 seront présentées au Comité consultatif à sa quatre‑vingt‑dixième session en octobre 2015;
* a fait sien le plan de lancement du cours DL‑305 intitulé “Examen des demandes de droits d’obtenteur”, sous la forme d’un cours unique mais aussi de deux cours distincts, à savoir DL‑305A “Administration des droits d’obtenteur” et DL‑305B “Examen DHS”.
* a approuvé l’élaboration d’un projet de nouveau logo pour examen par le Comité consultatif à sa quatre‑vingt‑neuvième session et pour adoption par le Conseil à sa trente‑deuxième session extraordinaire, tenue en mars 2015;
* a recommandé au Conseil d’adopter les réponses aux questions fréquemment posées et est convenu que le projet de questions et réponses concernant la diffusion d’informations à un large public, y compris le public en général, sur la situation à l’UPOV concernant l’utilisation de techniques moléculaires, devra être soumis pour examen au Comité technique;
* a repoussé le projet de mise à jour de l’étude d’impact dans l’attente des travaux visant à recenser, avec le secrétaire du TIRPGAA et le Secrétariat de l’OMPI, les éventuels domaines d’interaction entre les instruments internationaux respectifs du TIRPGAA, de l’OMPI et de l’UPOV en vue de l’élaboration éventuelle d’une publication conjointe sur les questions interdépendantes concernant l’innovation et les ressources phytogénétiques;
* a approuvé l’envoi d’invitations à l’ex‑République yougoslave de Macédoine et au Pérou pour qu’ils présentent un exposé à la quatre‑vingt‑dixième session du Comité consultatif, qui se tiendra en octobre 2015.
 |

|  |  |
| --- | --- |
|  | b) Décisions adoptées par le ConseilÀ sa trentième et unième session extraordinaire, tenue à Genève le 11 avril 2014, le Conseil :* a décidé de rendre une décision positive sur la conformité du projet de protocole de l’ARIPO pour la protection des obtentions végétales avec les dispositions de l’Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales;
* a adopté les réponses aux questions fréquemment posées;
* a décidé de créer un compte spécial de l’UPOV pour financer les projets extrabudgétaires arrêtés par le Conseil (compte de projets) et de virer sur ce compte le montant du fonds de réserve dépassant 15% des recettes totales de l’exercice biennal 2012‑2013.

À sa quarante‑huitième session ordinaire, tenue à Genève le 16 octobre 2014, le Conseil :* a décidé de nommer M. Francis Gurry secrétaire général de l’UPOV pour la période allant du 16 octobre 2014 au 30 septembre 2020;
* a adopté les réponses aux questions fréquemment posées;
* a approuvé l’utilisation du Fonds spécial pour des projets de formation;
* a approuvé les états financiers pour 2013;
* a approuvé le rapport de gestion financière pour l’exercice biennal 2012‑2013.
 |

| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| --- | --- |
| *4. Politique du Conseil* (suite) | * a élu, dans chaque cas pour un mandat de trois ans prenant fin avec la cinquante et unième session ordinaire du Conseil, en 2017 :

– M. Tanvir Hossain (Australie), président, TWA;– M. Adrian Roberts (Royaume‑Uni), président, TWC;– M. Katsumi Yamaguchi (Japon), président, TWF;– M. Kenji Numaguchi (Japon), président, TWO;– Mme Swenja Tams (Allemagne), présidente, TWV; et– M. Kees van Ettekoven (Pays‑Bas), président, BMT. |

|  |  |
| --- | --- |
|  | c) adoption des documents et notes d’information par le Conseil.Il est rendu compte de l’adoption des matériels d’information par le Conseil dans le sous‑programme UV.2. |

### Sous‑programme UV.2 : Services fournis à l’Union en vue d’augmenter l’efficacité du système de l’UPOV

L’UPOV a continué d’adopter des documents d’information et d’orientation nouveaux ou révisés qui renforcent la compréhension et la mise en œuvre des dispositions de la Convention d’une manière efficace et harmonisée sur le plan international, ce qui contribue à améliorer la qualité de la protection et à réduire le coût d’obtention de la protection. Ces mesures ne cessent de prendre de l’importance pour les nouveaux membres de l’UPOV étant donné que de plus en plus de membres de l’Union assurent la protection de tous les genres et espèces. En 2014, les principes directeurs d’examen adoptés ont couvert 90% de toutes les entrées de droits d’obtenteur dans la base de données sur les variétés végétales (base de données PLUTO). L’introduction de la version 1 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web facilitera les travaux des experts principaux lors de la rédaction des principes directeurs d’examen. Afin d’étudier la possibilité de mettre en place des mesures pour améliorer l’efficacité du Comité technique (TC), des groupes de travail techniques (TWP) et des ateliers préparatoires, le TC a entrepris une série d’enquêtes. Pour renforcer la coopération entre les membres de l’Union, les informations fournies dans la base de données GENIE, la base de données PLUTO et la base de données sur les lois des membres de l’Union (UPOVLex) ont été améliorées, d’autres mesures étant prises concernant le programme d’améliorations de la base de données PLUTO. Des progrès importants ont été enregistrés en ce qui concerne le projet de mise au point d’un formulaire électronique de demande de l’UPOV.

|  |  |
| --- | --- |
| Objectifs : | * Maintenir et améliorer l’efficacité du système de l’UPOV.
* Jeter et développer les bases juridiques, administratives et techniques de la coopération internationale en matière de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV.
 |

|  |  |
| --- | --- |
| Résultats escomptés | Résultats obtenus : indicateurs d’exécution |
| 1. Orientations au sujet de la Convention UPOV et sa mise en œuvre et informations sur son application | Collection UPOV : consultations du site Web[[4]](#endnote-2) de l’UPOV en 2014Consultations : 9153 (9336 en 2013; 9741 en 2012)Consultationsponctuelles : 6064 (5930 en 2013; 5865 en 2012) |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Langue | Consultations | Consultations ponctuelles |
| anglais | 6 170 | 4 220 |
| espagnol | 1 911 | 1 178 |
| français | 568 | 329 |
| allemand | 500 | 333 |

 |
|  | a) Adoption de matériels d’information nouveaux ou révisés concernant la Convention UPOV1. Matériels d’information concernant la Convention UPOV adoptés par le Conseil en 2014 :UPOV/INF/16/4 Logiciels échangeables (révision)UPOV/INF/22/1 Logiciels et équipements utilisés par les membres de l’UnionUPOV/INF‑EXN/6 Liste de documents UPOV/INF‑EXN et date de la version la plus récente de ces documents (révision)2. Les projets des matériels ci‑après ont été examinés par le CAJ en 2014 :UPOV/EXN/CAN Notes explicatives sur la déchéance de l’obtenteur selon la Convention UPOV (révision)UPOV/EXN/EDV Notes explicatives sur les variétés essentiellement dérivées en vertu de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV (révision)UPOV/EXN/HRV Notes explicatives sur les actes à l’égard du produit de la récolte selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV (révision)UPOV/EXN/NUL Notes explicatives sur la nullité du droit d’obtenteur selon la Convention UPOV (révision)UPOV/EXN/PPM Notes explicatives sur la reproduction ou la multiplication et sur le matériel de reproduction ou de multiplication selon la Convention UPOVUPOV/EXN/PRP Notes explicatives sur la protection provisoire selon la Convention UPOV (révision)UPOV/INF/12 Notes explicatives concernant les dénominations variétales selon la Convention UPOV (révision)UPOV/INF/15 Document d’orientation destiné aux membres de l’Union concernant les obligations en cours et les notifications connexes, ainsi que la fourniture d’informations visant à faciliter la coopération (révision) |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| *1. Orientations au sujet de la Convention UPOV et sa mise en œuvre et informations sur son application* (suite) | *a) Adoption de matériels d’information nouveaux ou révisés concernant la Convention UPOV* (suite)3. Les matériels suivants ont été examinés par le CAJ‑AG en 2014 :UPOV/EXN/CAN Notes explicatives sur la déchéance de l’obtenteur selon la Convention UPOV (révision)UPOV/EXN/EDV Notes explicatives sur les variétés essentiellement dérivées en vertu de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV (révision)UPOV/EXN/HRV Notes explicatives sur les actes à l’égard du produit de la récolte selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV (révision)UPOV/EXN/NUL Notes explicatives sur la nullité du droit d’obtenteur selon la Convention UPOV (révision)UPOV/EXN/PPM Notes explicatives sur la reproduction ou la multiplication et sur le matériel de reproduction ou de multiplication selon la Convention UPOVUPOV/EXN/PRP Notes explicatives sur la protection provisoire selon la Convention UPOV (révision)UPOV/INF/1 Notes explicatives concernant les dénominations variétales selon la Convention UPOV (révision)Questions concernant les descriptions variétalesb) Publication de la Gazette et Newsletter de l’UPOVAucun numéro de la Gazette et Newsletter de l’UPOV n’a été publié en 2014.c) Incorporation de la législation des membres de l’Union dans la base de données UPOV Lex* Australie, France, Géorgie, Lituanie, OAPI, Panama, Singapour

Base de données UPOV Lex : consultations du site Web de l’UPOV en 2014 |
|  | Consultations : 88 305 (88 533 en 2013; 91 245 en 2012)Consultations ponctuelles : 60 439 (61 230 en 2013; 62 411 en 2012) |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Langue | Consultations | Consultations ponctuelles |
| anglais | 59 567 | 40 747 |
| espagnol | 18 563 | 12 505 |
| français | 6 664 | 4 767 |
| allemand | 3 478 | 2 394 |

 |
|  | d) Participation à des séminaires et colloques organisés à Genève parallèlement aux sessions de l’UPOVAucun séminaire ni aucun colloque n’a eu lieu en 2014. |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| 2. Orientations au sujet de l’examen des variétés | a) Adoption de documents TGP et de matériels d’information nouveaux ou révisés1. *Documents TGP adoptés et publiés sur le site Web de l’UPOV en 2014 :*

TGP/2/2 Liste des principes directeurs d’examen adoptés par l’UPOV (révision)TGP/5,Section 10/3 TGP/5 “Expérience et coopération en matière d’examen DHS : section 10/ : Notification de caractères et de niveaux d’expression supplémentaires” (révision)TGP/7/4 Élaboration des principes directeurs d’examen (révision)TGP/8/2 Protocole d’essai et techniques utilisés dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (révision)TGP/14/2 Corr.(S) Correction de la version espagnole du document TGP/ : section 2 : sous‑section 3 : Couleur, paragraphe 2.2.2TGP/0/7 Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents (révision)1. *Projets des documents TGP ci‑après dont l’établissement a progressé au CAJ, au TC ou dans les groupes de travail techniques en 2014 :*

TGP/2 Liste des principes directeurs d’examen adoptés par l’UPOV (révision)TGP/5 Section 10 TGP/5 “Expérience et coopération en matière d’examen DHS : section 10/ : Notification de caractères et de niveaux d’expression supplémentaires” (révision)TGP/7 Élaboration des principes directeurs d’examen (révision)TGP/8 Protocole d’essai et techniques utilisés dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (révision)TGP/9 Examen de la distinctionTGP/10 Examen de l’homogénéitéTGP/14 Glossaire des termes utilisés dans les documents de l’UPOV – Correction (version espagnole)1. *Projets des matériels d’information ci‑après dont l’établissement a progressé au CAJ, au TC ou dans les groupes de travail techniques en 2014 :*

UPOV/INF/5 Bulletin type de l’UPOV de la protection des obtentions végétales (révision)UPOV/INF/12 Notes explicatives concernant les dénominations variétales selon la Convention UPOV (révision)UPOV/INF/15 Document d’orientation destiné aux membres de l’UPOV concernant les obligations en cours et les notifications connexes (révision)UPOV/INF/16 Logiciels échangeables (révision)UPOV/INF/22 Logiciels et équipements utilisés par les membres de l’Union1. Révision du document ci‑après qui a été examiné par le Groupe de travail sur l’élaboration d’un outil de recherche de l’UPOV de similarité aux fins de la dénomination variétale (WG‑DST) :

UPOV/INF/12 Notes explicatives concernant les dénominations variétales selon la Convention UPOV (révision) |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| 2. Orientations au sujet de l’examen des variétés (suite) | b) Adoption de principes directeurs d’examen nouveaux ou révisésPrincipes directeurs d’examen : consultations du site Web de l’UPOV en 2014 |
|  | Consultations : 67 900 (68 479 en 2013; 65 471 en 2012)Consultationsponctuelles : 40 102 (38 979 en 2013; 37 227 en 2012) |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Langue | Consultations | Consultations ponctuelles |
| anglais | 53 964 | 31 782 |
| espagnol | 9 930 | 5 825 |
| français | 2 698 | 1 618 |
| allemand | 1 292 | 864 |

 |

|  |  |
| --- | --- |
|  | *Principes directeurs d’examen adoptés*En 2014, les principes directeurs d’examen adoptés ont couvert 90% de toutes les entrées de droits d’obtenteur dans la base de données sur les variétés végétales (238 388 entrées sur 263 614) contre 91% en 2013 (225 241 entrées sur 247 818).14 principes directeurs d’examen adoptés par le TC, dont– 6 nouveaux principes directeurs d’examen : TWA (1), TWF (2), TWO (3)– 5 principes directeurs d’examen révisés : TWA (2), TWF (1), TWV (2)– 4 principes directeurs d’examen partiellement révisés : TWF (1), TWV (3)*Principes directeurs d’examen dont l’élaboration a progressé dans le cadre des groupes de travail techniques*57 projets de principes directeurs d’examen ont progressé au sein des groupes de travail techniques, dont– 26 nouveaux principes directeurs d’examen : TWA (7), TWF (5), TWO (11), TWV (3)– 15 révisions : TWA (2), TWF (4), TWO (5), TWV (4)– 16 révisions partielles : TWF (1), TWO (2), TWV (13) |

|  |  |
| --- | --- |
| 3. Coopération en matière d’examen des droits d’obtenteur | Base de données GENIE : consultations du site Web de l’UPOV en 2014 |
|  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | *2014* | *2013* |
| Sessions | 15 586 | 16 545 |
| Utilisateurs | 8 364 | 8 913 |
| Consultations | 72 018 | 84 306 |
| Nouveaux utilisateurs | 52% | 48% |
| Utilisateurs ayant déjà consulté le site Web | 48% | 52% |

 |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Langue | Consultations | Consultations ponctuelles |
| anglais | 53 203 | 28 515 |
| espagnol | 9 242 | 5 579 |
| français | 4 080 | 2 754 |
| allemand | 2 345 | 1 600 |

 |
|  | Dix pays ayant le plus consulté la base de données GENIE en 2014

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Pays/territoire | Sessions | Pourcentage de nouvelles sessions | Nouveaux utilisateurs |
| Suisse | 1 232 | 27,84% | 343 |
| France | 1 202 | 56,91% | 684 |
| États‑Unis d’Amérique | 965 | 63,01% | 608 |
| Allemagne | 835 | 66,83% | 558 |
| Espagne | 789 | 62,86% | 496 |
| Japon | 787 | 23,13% | 182 |
| Mexique | 592 | 53,72% | 318 |
| Inde | 574 | 81,01% | 465 |
| Pays‑Bas | 459 | 46,41% | 213 |
| Australie | 440 | 36,14% | 159 |

 |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| *3. Coopération en matière d’examen des droits d’obtenteur* (suite) | a) Genres et espèces végétaux pour lesquels les membres de l’Union ont une expérience concrèteExpérience pratique en matière d’examen DHS portant sur environ 3305 genres ou espèces en 2014 (2589 en 2013 et 2726 en 2012) – voir le document TC/50/4b) Genres et espèces végétaux au sujet desquels les membres de l’Union coopèrent en matière d’examen DHS, comme indiqué dans la base de données GENIE‑ Coopération généraleServices qui communiqueront les rapports DHS existants à tout membre de l’Union : Australie, BrésilServices qui communiqueront à tout membre de l’Union les rapports DHS existants pour toute espèce pour laquelle ils ont acquis une expérience pratique en matière d’examen : Allemagne, Canada, Nouvelle‑Zélande, Serbie, Union européenne, UruguayServices qui accepteront des rapports DHS de tout autre membre de l’Union : Australie (sauf pour *Solanum tuberosum* L.)La Suisse utilisera, en général, les rapports d’examen existants fournis par tout membre de l’Union. Les examens DHS ne sont pas conduits en Suisse. Lorsqu’un rapport d’examen DHS n’est pas disponible auprès d’un membre de l’Union, l’Office de la protection des obtentions végétales demandera à un service ou une station d’essai approprié d’un membre de l’Union de mener un examen DHS pour son compte.Le Canada accepte en général des rapports DHS d’autres membres de l’Union pour les variétés de tout taxon qui sont multipliées par voie végétative et pour lesquelles les essais DHS sont effectués dans une serre à milieu ambiant contrôlé.‑ Nombre d’accords bilatéraux et régionaux spécifiques sur la protection des obtentions végétalesL’accord de coopération en matière d’examen s’applique à environ 2005 genres ou espèces (1197 en 2013 et 1191 en 2012) – à l’exclusion de la coopération générale (voir ci‑dessus et le document C/48/5) |

|  |  |
| --- | --- |
|  | c) Participation à l’élaboration de principes directeurs d’examen*Principes directeurs d’examen adoptés en 2014 :**– 6 nouveaux principes directeurs d’examen : TWA (1), TWF (2), TWO (3), TWV (0) élaborés par des experts principaux des pays suivants :*Amériques : MX (1)Asie et Pacifique : AU (1), CN (2),Europe : NL (2)– 5 principes directeurs d’examen révisés : TWA (2), TWF (1), TWO (0), TWV (2)Afrique : ZA (1)Europe : DE (2), HU (1), NL (1)– 4 principes directeurs d’examen partiellement révisés : TWO (1), TWV (3)Europe : FR (3), NL (1) |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| *3. Coopération en matière d’examen des droits d’obtenteur* (suite) | *c) Participation à l’élaboration de principes directeurs d’examen (suite)**Principes directeurs d’examen en cours d’élaboration en 2014 :**–* 26 nouveaux principes directeurs d’examen : TWA (6), TWA/TWV (1), TWF (5), TWO (11), TWV (3) élaborés par des experts principaux des pays suivants :Afrique : ZA (3)Afrique‑Amériques : KE/BR (1)Amériques : AR (1), BR (2), MX (3)Asie et Pacifique : AU (1), JP (7), NZ (2)Europe : DK (1), ES (1), FR (3), GB (1),– 15 révisions : TWA (2), TWF (4), TWO (5), TWV (4)Afrique : ZA (1)Amériques : MX (1)Asie et Pacifique : CN (1), JP (1)Europe : DE (4), ES (1), FR (3), NL (3)– 16 révisions partielles : TWF (1), TWO (2), TWV (13)Asie et Pacifique : JP (1)Europe : ES (2), FR (3), FR/NL (1), NL (9)Au total, 15 membres de l’Union ont participé à l’élaboration de principes directeurs d’examen (AR, AU, BR, CN, DE, DK, ES, FR, GB, JP, KE, MX, NL, NZ, ZA).*Élaboration du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web :*La version 1 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web comprend les caractéristiques ci‑après :* Un projet de principes directeurs d’examen peut être élaboré en ligne par les experts principaux à l’aide du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web
* Un modèle fixe, contenant le texte standard général applicable à tous les principes directeurs d’examen
* Possibilité d’ajouter un texte standard supplémentaire (ASW)
* Renvois à des notes indicatives (GN)
* Une base de données des caractères (en anglais, français, allemand et espagnol) tirée des principes directeurs d’examen adoptés après l’adoption du document TGP/7/1 “Élaboration des principes directeurs d’examen”

La base de données contient toutes les informations tirées du Tableau des caractères, y compris les niveaux d’expression, les notes et les variétés indiquées à titre d’exemples. Les caractères pertinents pourront être recherchés dans la base de données et un caractère pertinent sera intégré dans les principes directeurs d’examen et modifié ultérieurement, le cas échéant. |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| *3. Coopération en matière d’examen des droits d’obtenteur* (suite) | Base de données PLUTO : consultations du site Web de l’UPOV en 2014 |
|

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | *2014* | *2013* |
| Sessions | 46 922 | 41 957 |
| Utilisateurs | 13 834 | 12 145 |
| Consultations | 74 226 | 70 739 |
| Nouveaux utilisateurs | 27,7% | 27,4% |
| Utilisateurs ayant déjà consulté le site Web | 72,3% | 72,6% |

 |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Langue | Consultations | Consultations ponctuelles |
| anglais | 63 425 | 43 080 |
| espagnol | 4 888 | 2 971 |
| français | 4 756 | 3 381 |
| allemand | 1 157 | 771 |

 |
|  | Dix pays ayant le plus consulté la base de données PLUTO en 2014

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Pays/territoire | Sessions | Pourcentage de nouvelles sessions | Nouveaux utilisateurs |
| États‑Unis d’Amérique | 6 328 | 20,53% | 1 299 |
| France | 4 015 | 29,02% | 1 165 |
| Pays‑Bas | 3 845 | 24,63% | 947  |
| Australie | 2 930 | 10,44% | 306 |
| Ukraine | 2 210 | 15,97% | 353  |
| Brésil | 2 166 | 36,70% | 795 |
| Russie | 1 734 | 13,55% | 235 |
| Allemagne | 1 687 | 34,85% | 588 |
| Nouvelle‑Zélande | 1 586 | 13,37% | 212 |
| Japon | 1 572 | 33,46% | 526 |

 |

|  |  |
| --- | --- |
|  | d) Qualité et exhaustivité des données contenues dans la base de données sur les variétés végétales et qualité du dispositif de recherche; et moyens d’accès aux autres données pertinentes– Nombre total de fichiers figurant dans la base de données PLUTO à la fin de 2014 : 688 541 (645 068 fin 2012)‑ Nombre de présentations de nouvelles données en 2014 : 175 (163 en 2013)– Nombre de contributeurs figurant dans la base de données PLUTO à la fin de 2014 : 63 (56 en 2013)– Nombre de membres de l’Union qui ont fourni des données en 2014 :48 (45 en 2013)– Nombre de membres de l’Union qui ont fourni des données pour la première fois en 2014 :2 (CR, PY) (4 en 2013)– Nombre d’autres contributeurs ayant fourni des données en 2014 :un (OCDE) (un en 2013)Faits nouveaux concernant la base de données sur les variétés végétales (base de données PLUTO) :* Le calendrier fixé pour la soumission des données a été supprimé : les nouvelles données peuvent être transmises à tout moment.
* La procédure d’attribution et de correction des codes UPOV a été modifiée. Dès réception des données, l’administrateur de la base de données PLUTO attribuera des codes UPOV lorsque ceux‑ci ne sont pas fournis et les corrigera lorsqu’ils ne correspondent pas à l’attribution effectuée dans la base de données GENIE. Les contributeurs seront informés de l’attribution proposée et, sauf avis contraire, les codes UPOV proposés par l’administrateur de la base de données PLUTO seront utilisés. Dans les cas où le contributeur signale une attribution erronée à l’administrateur de la base de données PLUTO, les données seront modifiées lors du prochain téléchargement de données.
 |

|  |  |
| --- | --- |
|  | e) Logiciels pouvant faire l’objet d’échanges figurant dans le document UPOV/INF/16 “Logiciels pouvant faire l’objet d’échanges”SIVAVE |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | ***Résultats obtenus : indicateurs d’exécution*** |
| 4. Participation des membres de l’Union et des parties prenantes aux travaux des différents organes de l’UPOV | a) Participation aux travaux du Comité administratif et juridiqueCAJ/69 96 participants représentant 39 membres de l’Union, 2 États ayant le statut d’observateur, 7 organisations ayant le statut d’observateurCAJ/70 81 participants représentant 36 membres de l’Union, 2 États ayant le statut d’observateur, 6 organisations ayant le statut d’observateur |

|  |  |
| --- | --- |
|  | b) Participation aux travaux du Comité techniqueTC/50 79 participants représentant 40 membres de l’Union, 2 États ayant le statut d’observateur, 5 organisations ayant le statut d’observateur |

|  |  |
| --- | --- |
|  | c) Participation aux sessions des groupes de travail techniques330 experts représentant 43 membres de l’Union (membres), 9 États ayant le statut d’observateur (obs) et 9 organisations ayant le statut d’observateur (orgs) ont participé comme suit aux sessions des groupes de travail techniques :TWA (Argentine) : 23 membres (45 participants) / 6 obs (7) / 3 orgs (3)TWC (Finlande) : 15 membres (24 participants) / 0 obs (0) / 0 org (0)TWF (Maroc) : 18 membres (39 participants) / 3 obs (3) / 2 orgs (3)TWO (Kenya) : 16 membres (45 participants) / 3 obs (3) / 1 org (1)TWV (Italie) : 17 membres (32 participants) / 0 obs (0) / 3 orgs (4)BMT (République de Corée) : 10 membres (44 participants) / 1 obs (1) / 5 orgs (5) |

|  |  |
| --- | --- |
|  | d) Participation aux ateliers préparatoires des sessions des groupes de travail techniques146 experts représentant 26 membres de l’Union (membres), 5 États ayant le statut d’observateur (obs) et 2 organisations ayant le statut d’observateur (orgs) ont participé comme suit aux ateliers préparatoires :TWA : 13 membres (24 participants) / 5 obs (5) / 0 org (0)TWC : 9 membres (15 participants) / 0 obs (0) / 0 org (0)TWF : 9 membres (17 participants) / 3 obs (3) / 0 org (0)TWO : 15 membres (40 participants) / 3 obs (3) / 1 org (1)TWV : 8 membres (16 participants) / 0 obs (0) / 0 org (0)BMT : 7 membres (20 participants) / 1 obs (2) / 1 org (0) |

|  |  |
| --- | --- |
|  | e) Présentation des mesures visant à améliorer l’efficacité du Comité technique (TC), des groupes de travail techniques (TWP) et des ateliers préparatoiresÀ sa cinquantième session, le Comité technique (TC) a suivi des exposés du Bureau de l’Union sur une enquête auprès des participants aux TWP, aux ateliers préparatoires et au Comité technique à leurs sessions en 2013, des informations sur la participation des membres de l’Union aux sessions du TC et des TWP ces cinq dernières années, une proposition d’invitation aux TWP et une proposition d’enquête auprès des participants à tous les TWP en 2014. |

|  |  |
| --- | --- |
| 5. Documents et matériels de l’UPOV dans des langues supplémentaires | a) Mise à disposition de documents et de matériels de l’UPOV dans des langues autres que les langues utilisées au sein de l’UPOV (français, anglais, allemand et espagnol).* L’Acte de 1991 de la Convention UPOV a été traduit en khmer et en serbe (les traductions seront vérifiées avant d’être publiées sur le site Web de l’UPOV).
 |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| 6.  Facilitation du dépôt de demandes de protection de droits d’obtenteur | a) Nombre de demandes de protection d’obtentions végétales14 788 demandes déposées auprès des membres de l’Union en 2013 (13 908 en 2012; 13 981 en 2011) (voir le document C/48/7) |
|  | b) Nombre de titres octroyés10 052 titres octroyés par des membres de l’Union en 2013 (9822 en 2012; 10 189 en 2011)(voir le document C/48/7) |
|  | c) Nombre de titres en vigueur103,261 titres en vigueur auprès des membres de l’Union en 2013 (99 501 en 2012; 95 164 en 2011) (voir le document C/48/7) |
|  | d) Nombre de genres ou espèces protégés par des membres de l’UnionÀ la fin de 2014, 58 membres de l’Union assuraient la protection de tous les genres et espèces (56 en 2013 et 53 en 2012) et 14 membres la protection d’un nombre limité de genres et d’espèces (15 en 2013 et 17 en 2012) (voir le document C/48/6).Le membre ci‑après de l’Union a notifié l’extension de sa protection à tous les genres et espèces végétaux en 2014 :SingapourLes membres ci‑après de l’Union ont notifié l’extension de leur protection à de nouveaux genres et espèces en 2014 :Afrique du Sud, Brésil et Chine |
|  | e) Nombre de genres ou espèces dont des variétés sont protégéesNombre de genres et d’espèces avec des entrées de droits d’obtenteur dans la base de données sur les variétés végétales (PLUTO) :3454 (3297 en août 2013; 3144 en août 2012) |
|  | f) Utilisation par les membres de l’Union de renvois normalisés dans les formulaires de demandeEn 2012, 13 membres de l’Union ont indiqué que les renvois normalisés au formulaire de demande type de l’UPOV figuraient dans leurs formulaires de demande.En 2013 et en 2014, aucune nouvelle information n’a été communiquée à cet égard. |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| *6.  Facilitation du dépôt de demandes de protection d’obtentions végétales* (suite) | g) Projet de formulaire de demande électronique de l’UPOV En 2012, le CAJ a approuvé l’élaboration d’un prototype de formulaire électronique à l’intention des membres intéressés de l’Union et est convenu du contenu du formulaire, du statut et du format des données, des langues de travail et des plantes/espèces concernées.Le formulaire électronique de l’UPOV devrait permettre de transférer aux membres participants de l’Union des données dans les formats Word, Excel, PDF ou XML. Les membres participants de l’Union décideraient du ou des formats dans lesquels ils accepteraient ces données. Dans le cas du format XML, un format type devrait être élaboré sur la base de la norme ST.96 de l’OMPI.En 2013, une maquette de certaines parties du prototype de formulaire électronique a été présentée. Il a été convenu que ce prototype serait élaboré en anglais uniquement et que le questionnaire technique serait mis au point pour la laitue (*Lactuca sativa* L.).En 2014, les membres ci‑après de l’Union ont participé au projet concernant la mise au point d’un prototype de formulaire électronique : Allemagne, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Colombie, Équateur, États‑Unis d’Amérique, France, Japon, Mexique, Nouvelle‑Zélande, Paraguay, Pays‑Bas, République de Corée, République dominicaine, Suisse, Union européenne et Viet Nam. Un projet de schéma PVP‑XML a été élaboré pour examen par les participants à la quatrième réunion en vue de l’élaboration d’un prototype de formulaire électronique, prévue à Genève le 14 octobre 2014, marquant ainsi le début de l’élaboration dudit prototype. |

|  |  |
| --- | --- |
| 7. Fourniture d’informations sur la Convention UPOV à l’intention des parties prenantes (obtenteurs, agriculteurs, producteurs, vendeurs de semences, etc.) | a) Informations destinées aux parties prenantes sur le site Web de l’UPOVLes matériels ci‑après ont été publiés sur le site Web de l’UPOV en 2014 :* la Trilogie de l’UPOV (en français, allemand et espagnol), qui comprend les publications suivantes :
* Résumé (publication UPOV 357.1)
* Compte rendu du Colloque sur la sélection végétale pour l’avenir (publication UPOV 357.2)
* Compte rendu du Séminaire sur la protection des variétés végétales et le transfert de technologie : les avantages d’un partenariat secteur public‑secteur privé (publication UPOV 357.3)
* Compte rendu du Colloque sur les avantages de la protection des obtentions végétales pour les agriculteurs et les producteurs (publication UPOV 357.4).
* les actes du séminaire sur les variétés essentiellement dérivées qui s’est tenu à Genève le 22 octobre 2013 (publication 358) en français, allemand, anglais et espagnol
* des éditions actualisées du dépliant intitulé “L’UPOV, ses activités, son rôle”, qui contient des informations sur l’Union et la protection des obtentions végétales, en français, allemand, anglais et espagnol (publication n° 437)
* les réponses aux questions fréquemment posées :
* Qu’est‑ce que l’UPOV?
* Que fait l’UPOV?
* Qui peut assister aux réunions de l’UPOV?
* Qu’est‑ce qu’une variété végétale?
* Pourquoi les agriculteurs et les producteurs ont‑ils besoin d’obtentions végétales?
* Pourquoi est‑il nécessaire de protéger les variétés végétales?
* En quoi consiste la protection des obtentions végétales?
* Quelles sont les conditions à remplir pour pouvoir protéger une nouvelle variété végétale?
* Pourquoi l’UPOV exige‑t‑elle que les variétés soient homogènes et stables? Ces exigences n’entraînent‑elles pas une diminution de la diversité?
* Les obtenteurs peuvent‑ils utiliser des variétés protégées dans leurs programmes de sélection?
* Qui peut protéger une obtention végétale?
 |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | ***Résultats obtenus : indicateurs d’exécution*** |
| *7. Fourniture d’informations sur la Convention UPOV à l’intention des parties prenantes (obtenteurs, agriculteurs, producteurs, vendeurs de semences, etc.)* (suite) | * Où puis‑je déposer une demande de protection d’une variété?
* Puis‑je obtenir une protection dans plusieurs pays à la fois en ne déposant qu’une seule demande?
* Quels sont les avantages découlant de la protection des obtentions végétales et de l’adhésion à l’UPOV?
* Quels sont les effets de la protection de certaines obtentions végétales sur les variétés qui ne sont pas protégées (par exemple les variétés traditionnelles, les variétés locales, etc.)?
* Quel est le lien entre la Convention UPOV et les traités internationaux concernant les ressources génétiques, notamment la Convention sur la diversité biologique (CDB) et le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture (TIRPGAA)?
* Quel est le lien entre brevets et droits d’obtenteur?
* Quel est le lien entre les droits d’obtenteur et les mesures de réglementation du commerce, par exemple la certification des semences, le registre officiel des variétés admises à la commercialisation (liste nationale, catalogue officiel), etc.?
* Puis‑je protéger une plante ou une variété végétale existante que je découvre?
* Est‑il possible, au titre de la Convention UPOV, que la protection soit refusée à une variété au motif que celle‑ci est génétiquement modifiée?
* La protection des variétés végétales peut‑elle me permettre de protéger ce qui suit : ‑ un caractère (p. ex., résistance à la maladie, couleur de la fleur),‑ une substance chimique ou autre (p. ex., huile, ADN),‑ une technique d’amélioration végétale (p. ex., culture de tissus)?
* Puis‑je protéger une variété hybride dans le cadre du système UPOV?
* Un agriculteur peut‑il replanter des semences d’une variété protégée sans avoir obtenu l’autorisation de l’obtenteur?
* Un agriculteur peut‑il vendre des semences d’une variété protégée sans avoir obtenu l’autorisation de l’obtenteur?
* Comment puis‑je savoir si une variété est protégée?
* Qui est chargé de faire appliquer les droits d’obtenteur?
* L’UPOV permet‑elle de recourir à des techniques moléculaires (profils d’ADN) dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (examen DHS)?
* Est‑il vrai que l’UPOV encourage uniquement la mise au point de variétés végétales à des fins commerciales destinées à l’agriculture industrielle?
* Est‑ce que la Convention de l’UPOV réglemente les variétés qui ne sont pas protégées par des droits d’obtenteurs?
* Les agriculteurs de subsistance ont‑ils la possibilité d’échanger du matériel de reproduction ou de multiplication de variétés protégées contre d’autres produits essentiels au sein de la communauté locale?
* Selon le système de l’UPOV, les obtenteurs décident des conditions et limites dans lesquelles ils autorisent l’exploitation de leurs variétés protégées. Les agriculteurs peuvent‑ils par exemple être autorisés à échanger librement des semences au sein de la communauté locale?
 |

### Sous‑programme UV.3 : Aide à la mise en place et à l’application du système de l’UPOV

L’Union a aidé un certain nombre d’États à mettre en place un système de protection des obtentions végétales sur la base des dispositions de la Convention UPOV et a donné aux gouvernements des conseils sur la manière d’élaborer la législation appropriée. La coopération avec les membres de l’Union, notamment pour ce qui est des cours de formation, a donné des résultats notables en termes de communication. L’utilisation des cours d’enseignement à distance “Mise en place du système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV” (DL‑205) et la formation de formateurs revêtent une importance particulière pour la prestation d’une assistance à un large éventail d’experts. En 2014, le nouveau cours d’enseignement à distance intitulé “Examen des demandes de droits d’obtenteur” (DL‑305) a été mis en place.

|  |  |
| --- | --- |
| Objectifs : | * Faire mieux connaître l’importance de la protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV.
* Aider les États et les organisations, en particulier les gouvernements des pays en développement et des pays en transition vers l’économie de marché, à élaborer une législation conforme à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.
* Aider les États et les organisations à adhérer à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.
* Aider les États et les organisations à mettre en œuvre un système efficace de protection des obtentions végétales conforme à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.
 |

| Résultats escomptés | Résultats obtenus : indicateurs d’exécution |
| --- | --- |
| 1. Sensibilisation au rôle de la protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV | a) Publications sur le rôle du système de l’UPOV de protection des obtentions végétales, y compris des documents sur le site WebVoir le sous‑programme UV.2, indicateur d’exécution “7. Fourniture d’informations sur la Convention UPOV à l’intention des parties prenantes (obtenteurs, agriculteurs, producteurs, vendeurs de semences, etc.)”, section a)b) Fourniture aux États et aux organisations d’informations sur les activités de l’UPOVAlbanie, Argentine, Bélarus, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Cambodge, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Cuba, Équateur, Espagne, États‑Unis d’Amérique, ex‑République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, France, Gambie, Géorgie, Ghana, Guatemala, Honduras, Indonésie, Iran (République islamique d’), Japon, Jordanie, Kenya, Malaisie, Malawi, Mexique, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nicaragua, Ouganda, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays‑Bas, Pérou, Philippines, République de Corée, République de Moldova, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République‑Unie de Tanzanie, Royaume‑Uni, Rwanda, Singapour, Soudan, Swaziland, Thaïlande, Trinité‑et‑Tobago, Union européenne, Uruguay, Viet Nam, Zambie, Zimbabwe, ARIPO, ASTA, Croplife International, Groupement technique horticole de Genève, ISF, ISTA, OAPI, OCDE.Voir également l’alinéa e) ci‑dessous |

|  |  |
| --- | --- |
|  | c) États et organisations ayant contacté le Bureau de l’UPOV pour obtenir de l’aide en matière d’élaboration d’une législation relative à la protection des obtentions végétalesMembres de l’Union : Canada, Chili, Colombie, SingapourNon‑membres de l’Union : ARIPO, Bosnie‑Herzégovine, Brunéi Darussalam, Cambodge, Égypte, Émirats arabes unis, Guatemala, Malaisie, Maurice, Myanmar, Pakistan, République‑Unie de Tanzanie, Tadjikistan, Zimbabwe.d) États et organisations ayant entamé auprès du Conseil de l’UPOV la procédure pour devenir membre de l’UnionARIPO et République‑Unie de Tanzanie |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| *1. Sensibilisation au rôle de la protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV* (suite) | e) Participation aux activités de sensibilisation organisées par l’UPOV ou aux activités faisant intervenir des membres du personnel de l’UPOV ou des formateurs de l’UPOV au nom du personnel de l’UPOV1) Activités organisées par (ou en collaboration avec) l’UPOV :1. Cours de formation national pour experts DHS intitulé “Harmonisation de l’examen de distinction, d’homogénéité et de stabilité de nouvelles variétés de plantes pour les offices d’examen espagnols accrédités par l’OCVV, réellement espagnols, de l’Union européenne et de l’UPOV”, San Fernando de Henares (Espagne) (février 2014)
2. Visite d’étude au siège de l’UPOV pour le Groupement technique horticole de Genève (février 2014)
3. Atelier précongrès sur le thème “Systèmes internationaux pour créer des conditions propres à assurer la sécurité alimentaire et le développement économique en renforçant le secteur des semences”, Tunis (Tunisie) (mars 2014)
4. Septième réunion annuelle du Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale, Vientiane (République démocratique populaire lao) (août 2014)
5. Colloque “Plant Breeding and Protection of Breeder’s Right are Key to Agricultural Development”, Vientiane (République démocratique populaire lao) (août 2014)
6. Séminaire et atelier sur la protection des obtentions végétales, Quevedo (Équateur) (octobre 2014)
7. Atelier sur la mise en œuvre de la protection des obtentions végétales et la sensibilisation à cette protection, Skopje (ex‑République yougoslave de Macédoine) (octobre 2014)
8. Atelier régional sur le projet de protocole de l’ARIPO pour la protection des obtentions végétales, Harare (Zimbabwe) (octobre 2014)
9. Atelier conjoint de l’OCDE, de l’UPOV et de l’ISTA sur les techniques moléculaires, Séoul (République de Corée) (novembre 2014)
10. Cours de formation de l’UPOV sur les apports de données à la base de données PLUTO, Genève (Suisse) (décembre 2014)
11. Cours de formation des formateurs pour les pays ibéro‑américains sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV et les formes complémentaires de protection de la propriété intellectuelle, Montevideo (Uruguay) (décembre 2014)
12. Séminaire sur la sélection végétale au Pérou en vertu de la Convention UPOV, Lima (Pérou) (décembre 2014)

2) Activités et réunions auxquelles l’UPOV a participé :1. Réunions des systèmes de semences de l’OCDE, Édimbourg (Royaume‑Uni) (janvier 2014)
2. Vingt‑sixième session de l’IGC de l’OMPI, Genève (Suisse) (février 2014)
3. Troisième réunion du Comité intergouvernemental spécial à composition non limitée pour le Protocole de Nagoya sur l’accès aux ressources génétiques et le partage des avantages découlant de leur utilisation (ICNP‑3), Pyeongchang (République de Corée) (février 2014)
4. Réunion du Conseil des ADPIC, Genève (Suisse) (février 2014)
5. Séance de sensibilisation de haut niveau sur l’harmonisation internationale du système de protection des obtentions végétales, Putrajaya (Malaisie) (février 2014)
6. Quatorzième Congrès annuel de l’AFSTA, Tunis (Tunisie) (mars 2014)
7. Atelier de l’OMC sur l’Accord sur les ADPIC et les questions liées à la propriété intellectuelle, Port‑Louis (Maurice) (mars 2014)
8. Conseil d’administration de l’OCVV, Nitra (Slovaquie) (mars 2014)
9. Programme OMPI‑UBIS pour un groupe d’étudiants de doctorat de l’Université eurasienne nationale L. N. Gumilyov du Kazakhstan, Genève (Suisse) (mars 2014)
10. Vingt‑septième session de l’IGC de l’OMPI, Genève (Suisse) (mars 2014)
11. Assemblée générale de l’OMA, Buenos Aires (Argentine) (mars 2014)
12. Assemblée générale annuelle de la CIOPORA, La Haye (Pays‑Bas) (avril 2014)
13. Réunions d’information avec des représentations de l’OAPI, Yaoundé (Cameroun) (avril 2014)
14. Groupe de travail technique du Schéma de l’OCDE pour la certification des matériels forestiers de reproduction en déplacement dans le commerce international, Paris (France) (avril 2014)
 |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| *1. Sensibilisation au rôle de la protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV* (suite) | 2) Activités et réunions auxquelles l’UPOV a participé *(suite)* :1. Cinquième édition du programme de maîtrise en droit de la propriété intellectuelle organisé par l’OMPI et l’Université de technologie du Queensland (QUT), Brisbane (Australie) (mai 2014)
2. Congrès mondial 2014 des semences de l’ISF, Beijing (Chine) (mai 2014)
3. Conférence internationale sur le thème “On the Most Important Reserves of Implementing the Food Program in Uzbekistan”, Tachkent (Ouzbékistan) (juin 2014)
4. Réunion annuelle sur les systèmes de semences de l’OCDE, Zagreb (Croatie) (juin 2014)
5. Réunion du Conseil des ADPIC, Genève (Suisse) (juin 2014)
6. Dix‑septième cours international sur la protection des obtentions végétales (Naktuinbouw 2014), Wageningen (Pays‑Bas) (juin 2014)
7. Colloque OMPI‑OMC à l’intention des enseignants de la propriété intellectuelle, Genève (Suisse) (juin 2014)
8. OMPI‑UNIGE, cours d’été sur la propriété intellectuelle, Genève (Suisse) (juin 2014)
9. Cours de formation KOICA‑KSVS sur le thème “Protection des obtentions végétales et examen DHS”, Séoul (République de Corée) (juin‑juillet 2014)
10. Célébration du dixième anniversaire de l’entrée en vigueur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture, Genève (Suisse) (juillet 2014)
11. Vingt‑huitième session de l’IGC de l’OMPI, Genève (Suisse) (juillet 2014)
12. 10K Seed Company Convening de l’AGRA, Kampala (Ouganda) (juillet 2014)
13. Septième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture de la CRGAA, Rome (Italie) (juillet 2014)
14. Réunion au siège de Naktuinbouw pour examiner les faits nouveaux aux Pays‑Bas et à l’UPOV, Roelofarendsveen (Pays‑Bas) (juillet 2014)
15. Cours de formation intitulé “Mettre en œuvre un système de contrôle de la qualité des semences et des plants pour assurer la distribution de semences de haute qualité” organisé par la JICA, Tsukuba (Japon) (août 2014)
16. Séminaire sur les droits d’obtenteur, Mexico (Mexique) (août 2014)
17. Xe Atelier international sur l’examen DHS des variétés végétales, Mexico (Mexique) (août 2014)
18. Réunion d’information sur l’UPOV au Centre national des semences et des jeunes plants session on UPOV (NCSS), station Nishi Nihon, Kasaoka (Japon) (août 2014)
19. Réunion du groupe de travail technique et réunion annuelle du système de l’OCDE pour les semences et plants forestiers, Paris (France) (septembre 2014)
20. Forum francophone de l’innovation, Namur (Belgique) (septembre 2014)
21. Réunion des directeurs des offices de la propriété intellectuelle dans les pays des Caraïbes, Genève (Suisse) (septembre 2014)
22. Conseil d’administration de l’OCVV, Bruxelles (Belgique) (octobre 2014)
23. Journée portes ouvertes sur les variétés potagères, Valence (Espagne) (octobre 2014)
24. Réunions avec le ministre de l’agriculture et atelier avec l’Association nationale du Chili pour les semences, Santiago (Chili) (octobre 2014)
25. Réunion du Conseil des ADPIC, Genève (Suisse) (octobre 2014)
26. Atelier de la SAA sur la protection des obtentions végétales, Sao Paulo (Brésil) (par visioconférence) (novembre 2014)
27. Réunion de l’Équipe d’experts chargée de la norme XML4IP, Londres (Royaume‑Uni) (novembre 2014)
28. Congrès de l’APSA de 2014, Macao (Chine) (novembre 2014)
29. Module intensif sur la protection des obtentions végétales de la Maîtrise en propriété intellectuelle (Magister Lvcentinvs), Alicante (Espagne) (novembre 2014)
30. Colloque commun du Service coréen des semences et des variétés (KSVS) et de la Korea Plant Molecular Marker Research Cooperative (KPMMRC), sur l’état actuel de l’utilisation des marqueurs moléculaires, et la stratégie connexe, dans le domaine de la protection des obtentions végétales, Séoul (République de Corée) (novembre 2014)
31. Trente‑huitième session du Conseil d’administration de l’ARIPO, Victoria Falls (Zimbabwe) (novembre 2014)
 |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| *1. Sensibilisation au rôle de la protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV* (suite) | 1. Table ronde de haut niveau sur la protection des obtentions végétales en Afrique, Le Cap (Afrique du Sud) (novembre 2014)
2. Dix‑huitième réunion annuelle de l’OCVV et de ses offices d’examen, Angers (France) (décembre 2014)
3. Atelier sur la qualité des semences et les droits d’obtenteur, Stone Town, Zanzibar (République‑Unie de Tanzanie) (décembre 2014)
 |

|  |  |
| --- | --- |
| 2. Assistance en vue de l’élaboration d’une législation relative à la protection des obtentions végétales conforme à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV | a) États et organisations ayant reçu des commentaires sur leurs loisMembre de l’Union : SingapourNon‑membres de l’Union : ARIPO, Bosnie‑Herzégovine, Brunéi Darussalam, Égypte, Guatemala, Maurice, Myanmar, République‑Unie de Tanzanie et Tadjikistanb) États et organisations ayant reçu un avis positif du Conseil de l’UPOVARIPO, République‑Unie de Tanzanie (tout le territoire)c) Réunions avec des responsables gouvernementauxMembre de l’Union : ChiliNon‑membres de l’Union : ARIPO, Égypte, Malaisie, Maurice, Pakistan et République‑Unie de Tanzanie |

|  |  |
| --- | --- |
| 3. Assistance fournie à des États et organisations en vue de leur adhésion à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV | a) États ayant adhéré à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV ou l’ayant ratifiéOAPIb) États et organisations devenus membres de l’UnionOAPI |

|  |  |
| --- | --- |
| 4. Assistance aux fins de la mise en œuvre d’un système efficace de protection des obtentions végétales conforme à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV | a) Participation aux cours d’enseignement à distance1. Cours UPOV DL‑205 “Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV”2. Cours d’enseignement à distance DL‑305 de l’UPOV “Examen des demandes de droits d’obtenteur” |

Liste des pays et organisations d’où provenaient les participants
au cours d’enseignement à distance de l’UPOV (en 2014)

Albanie, Allemagne, Argentine, Belgique, Bolivie, Bosnie‑Herzégovine, Brésil, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, Estonie, États‑Unis d’Amérique, Éthiopie, ex‑République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, France, Ghana, Grèce, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d’), Italie, Japon, Kenya, Malaisie, Maroc, Mexique, Myanmar, Nigéria, Nouvelle‑Zélande, OAPI, Oman, Ouganda, Paraguay, Pays‑Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République démocratique populaire lao, République‑Unie de Tanzanie, Royaume‑Uni, Sénégal, Serbie, Singapour, Slovaquie, Sri Lanka, Trinité‑et‑Tobago, Turquie, Union européenne, Uruguay, Viet Nam (total : 63 pays et 2 organisations).

Nombre total de participants aux principales sessions du cours DL‑205 par catégorie (deux sessions en 2014)

|  |  |
| --- | --- |
| Catégorie | Nombre de participants |
| Catégorie 1 : Fonctionnaires de membres de l’Union, dont la candidature a été approuvée par le représentant intéressé auprès du Conseil de l’UPOVExonérés des droits d’inscription | 196 |
| Catégorie 2 : responsables d’États observateurs ou d’organisations intergouvernementales observatrices désignés par le représentant auprès du Conseil de l’UPOVAucun droit d’inscription pour un étudiant par État ou par organisation intergouvernementale;étudiants supplémentaires : 1000 francs suisses par étudiant | 7 |
| Catégorie 3 : autresDroit d’inscription : 1000 francs suisses | 18 |
| Catégorie 4 : Exonération discrétionnaire des droits d’inscription pour quelques étudiants | 8 |
| Total : | 229 |

Nombre total de participants aux principales sessions du cours DL‑205 par langue (en 2014)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | anglais | français | allemand | espagnol | Total |
| Première session : total par langue | 55 | 2 | 1 | 25 | 83 |
| Deuxième session : total par langue | 53 | 14 | 6 | 73 | 146 |
| Total : | 229 |

Sessions spéciales du cours DL‑205 (en 2014)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Mois/année | Nom du cours | Langue | Nombre de participants |
| Juin 2014 | Cours international organisé par Naktuinbouw sur la protection des obtentions végétales (Pays‑Bas) | EN | 11 |
| Juillet 2014 | Cours de formation organisé par la KOICA sur la protection des obtentions végétales (République de Corée) | EN | 13 |
| Juillet 2014 | Cours de formation organisé par la JICA sur “l’harmonisation internationale du système de protection des obtentions végétales” (Japon) | EN | 10 |
| Octobre 2014 | Cours de formation sur la protection des obtentions végétales à Arusha (République‑Unie de Tanzanie) | EN | 10 |
| Septembre 2014 | Séminaire international sur la protection des obtentions végétales et atelier international sur les caractères variétaux : arôme de cacao fin (Équateur) | ES | 219 |
| Novembre 2014 | Cours de formation à l’intention des pays ibéro‑américains sur la protection des obtentions végétales (Uruguay) | ES | 2 |

Nombre total de participants au cours DL‑305 (anglais uniquement)
(une session en 2014)

|  |  |
| --- | --- |
| Catégorie | Nombre de participants |
| Catégorie 1 : Fonctionnaires de membres de l’Union, dont la candidature a été approuvée par le représentant intéressé auprès du Conseil de l’UPOVExonérés des droits d’inscription | 86 |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| *4. Assistance aux fins de la mise en œuvre d’un système efficace de protection des obtentions végétales conforme à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV* (suite) | b) Participation d’États et d’organisations ayant le statut d’observateurs aux travaux du CAJ, du TC, des TWP et aux ateliers préparatoires correspondantsVoir le sous‑programme UV.2, indicateur d’exécution 4 “Participation des membres de l’Union et des parties prenantes aux travaux des différents organes de l’UPOV”, sections a) à d)c) Participation aux activités de l’UPOVVoir le sous‑programme UV.3, indicateur d’exécution 1 “Sensibiliser au rôle de la protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV”, section b)d) Participation aux activités faisant intervenir des membres du personnel de l’UPOV ou des formateurs de l’UPOV au nom du personnel de l’UPOVAlbanie, Allemagne, Antigua‑et‑Barbuda, Argentine, Arménie, Australie, Bélarus, Belize, Bosnie‑Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Croatie, Dominique, Égypte, Équateur, Espagne, États‑Unis d’Amérique, Éthiopie, ex‑République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, France, Ghana, Grèce, Grenade, Haïti, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d’), Italie, Jamaïque, Japon, Kenya, Lettonie, Malaisie, Malawi, Maroc, Maurice, Mexique, Myanmar, Népal, Nigéria, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Paraguay, Pays‑Bas, Philippines, Pologne, République de Corée, République de Moldova, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République tchèque, République‑Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume‑Uni, Sainte‑Lucie, Saint‑Kitts‑et‑Nevis, Sénégal, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Suisse, Thaïlande, Trinité‑et‑Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne, Venezuela, Viet Nam, Zimbabwe. Des participants du Kosovo et de la Palestine ont également assisté à ces activités.e) Formation dispensée par des formateurs de l’UPOV au cours d’activités n’ayant pas été organisées par l’UPOVPas encore disponiblef) Mise en œuvre de projets avec des organisations partenaires et des donateursProjet mondial sur les semences : quatre réunions électroniques et deux réunions directes du Comité directeur  |

### Sous‑programme UV.4 : Relations extérieures

Le site Web reste l’instrument privilégié pour la diffusion des informations. En 2014, la publication “Trilogie”, qui regroupe un résumé ainsi que les actes du “Colloque sur la sélection végétale pour l’avenir”, du “Séminaire sur la protection des obtentions végétales et le transfert de technologie : avantage des partenariats public‑privé”, et du “Colloque sur les avantages de la protection des obtentions végétales pour les agriculteurs et les producteurs” est parue sous forme imprimée et sous forme électronique en français, allemand et espagnol. La publication périodique de communiqués de presse, y compris au sujet des éléments nouveaux survenus au sein du Conseil de l’UPOV, offre un moyen très utile pour diffuser des informations à l’intention du grand public. Dans le cadre de la stratégie de communication, une autre série de réponses aux questions fréquemment posées ont été publiées.

Un certain nombre d’organisations intergouvernementales ont invité l’UPOV à contribuer à leurs travaux. L’UPOV a pris part à des réunions avec d’autres organisations compétentes.

|  |  |
| --- | --- |
| Objectifs : | * Élargir et renforcer la compréhension du système de l’UPOV de protection des obtentions végétales.
* Fournir aux autres organisations intergouvernementales des informations sur la Convention UPOV, en vue d’assurer sa complémentarité avec les autres traités internationaux.
* Informer les membres de l’Union des éléments nouveaux présentant un intérêt pour l’UPOV.
 |

| Résultats escomptés | Résultats obtenus : indicateurs d’exécution |
| --- | --- |
| 1. Meilleure connaissance par le public du rôle et des activités de l’UPOV | a) Mise à disposition sur le site Web de l’UPOV d’informations et de matériels à l’intention du grand publicInformations et matériels ajoutés au site Web en 2014 :* Voir le sous‑programme UV.2, indicateur d’exécution “7. Fourniture d’informations sur la Convention UPOV à l’intention des parties prenantes (obtenteurs, agriculteurs, producteurs, vendeurs de semences, etc.)”, section a)
* Trois communiqués de presse

b) Consultations du site Web |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | *Écart entre 2014 et 2013 (%)* | *2014* | *2013* | *2012* | *2011* | *2010* |
| *Nombre de sessions :* | 4,70% | 187 125 | 178 732 | 151 914 | 140 371 | 118 895 |
| *Utilisateurs ponctuels :* | 2,32% | 86 291 | 84 336 | 71 506 | 75 673 | 62 758 |
| *Nombre de consultations de pages :* | -0,11% | 1 127 786 | 1 129 052 | 1 139 570 | 798 942 | 656 722 |
| *Nombre de pages/visite :* | -4,59% | 6,03 | 6,32 | 7,50 | 5,69 | 5,52 |
| *Durée moyenne des consultations :* | -8,86% | 00:06:00 | 00:06:35 | 00:07:19 | 00:04:41 | 00:04:12 |
| *Pourcentage de nouvelles consultations :* | -19,07% | 44,19% | 54,6% | 45,05% | 51,91% | 50,57% |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Consultation du site Web dans le monde | **Sessions par pays :**1. Suisse (8,78%)2. États‑Unis d’Amérique (6,84%)3. France (6,69%)4. Mexique (4,27%)5. Pays‑Bas (4,22%)6. Japon (4,12%)7. Allemagne (3,92%)8. Espagne (3,80%)9. Inde (3,58%)10. Ukraine (2,86%) |

| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| --- | --- |
| *1. Meilleure connaissance par le public du rôle et des activités de l’UPOV* (suite) | *b) Consultations du site Web* (suite) |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Langue du logiciel de navigation | 2014 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 |
| Visites | % | Visites | % | Visites | % | Visites | % | Visites | % |
| 1. en‑us
 | 72 248 | 38,61 | 70 706 | 39,56 | 57 341 | 37,75 | 50 571 | 36,03 | 46 527 | 39,13 |
| 1. es
 | 18 154 | 9,70 | 18 669 | 10,45 | 19 001 | 12,51 | 23 605 | 16,82 | 16 141 | 13,58 |
| 1. fr
 | 11 862 | 6,34 | 13 876 | 7,76 | 14 212 | 9,36 | 10 670 | 7,60 | 11 169 | 9,39 |
| 1. es‑es
 | 9 180 | 4,91 | 9 234 | 5,17 | 5 698 | 3,75 | 9 124 | 6,50 | 4 104 | 3,45 |
| 1. ru
 | 6 824 | 3,65 | 6 596 | 3,69 | 3 630 | 2,39 | 3 168 | 2,26 | 2 509 | 2,11 |
| 1. ja
 | 5 729 | 3,06 | 6 444 | 3,61 | 7 562 | 4,98 | 6 387 | 4,55 | 5 349 | 4,50 |
| 1. en‑gb
 | 4 508 | 2,41 | 3 028 |  | 2 371 |  | 2 069 |  | 1 842 |  |
| 1. pt‑br
 | 4 386 | 2,34 | 4 014 | 2,25 | 3 148 |  | 2 073 |  | 1 907 |  |
| 1. de‑de
 | 3 993 | 2,13 | 3 998 | 2,24 | 4 562 | 3,00 | 5 577 | 3,97 | 7 068 | 5,94 |
| 1. zh‑cn
 | 3 641 | 1,95 | 3 452 |  | 3 350 |  | 3 324 |  | 2 749 |  |

1. en‑us : Anglais (États‑Unis d’Amérique); 2. es : Espagnol; 3. fr : Français; 4. es‑es : Espagnol (Castillan); 5. ru : Russe; 6.  ja : Japonais; 7. en‑gb : Anglais (Royaume‑Uni); 8. pt‑br : Portugais (Brésil); 9. de‑de : Allemand (standard);
10. zh‑cn : Chinois (Chine continentale)

|  |  |
| --- | --- |
| 2. Fourniture d’informations à d’autres organisations | Participation à des réunions ou à des activités en collaboration avec des organisations compétentes*1. Organisations intergouvernementales : ARIPO, FAO, ISTA, OAPI, OCDE, OIF, OMC, OMPI et Union européenne (OCVV).*2. Autres organisations : AFSTA, APSA, CIOPORA, ISF, OMA et SAA. |

C/49/2

APPENDICE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Termes de l’UPOV

|  |  |
| --- | --- |
| BMT | Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN |
| Bureau | Bureau de l’Union |
| CAJ | Comité administratif et juridique  |
| DHS | Distinction, homogénéité et stabilité |
| DL‑205 | Cours d’enseignement à distance de l’UPOV “Introduction au système UPOV de protection des variétés végétales selon la Convention UPOV” |
| DL‑305 | Cours d’enseignement à distance de l’UPOV “Examen des demandes de droits d’obtenteur” |
| TC | Comité technique |
| TC‑EDC | Comité de rédaction élargi |
| TWA | Groupe de travail technique sur les plantes agricoles |
| TWC | Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur |
| TWF | Groupe de travail technique sur les plantes fruitières |
| TWO | Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers |
| TWP | Groupe de travail technique |
| TWV | Groupe de travail technique sur les plantes potagères |

Acronymes

|  |  |
| --- | --- |
| AATF | Fondation africaine pour les technologies agricoles |
| ADPIC | Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce |
| AECID | Agence espagnole de coopération internationale pour le développement  |
| AFSA | Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique |
| AFSTA | Association africaine du commerce des semences |
| AGRA | Alliance pour une révolution verte en Afrique |
| AIPPI | Association internationale pour la protection de la propriété intellectuelle |
| APBREBES | Association for Plant Breeding for the Benefit of Society |
| APSA | Association des semenciers d’Asie et du Pacifique |
| ARIPO | Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle |
| ASEAN | Association des nations de l’Asie du Sud‑Est |
| ASTA | American Seed Trade Association |
| CDB | Convention sur la diversité biologique |
| CGRFA | Commission des ressources génétiques pour l’alimentation et l’agriculture |
| CIOPORA | Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée |
| CIPN | Comité intergouvernemental spécial à composition non limitée pour le Protocole de Nagoya sur l’accès et le partage des avantages  |
| DASI | Division de l’audit et de la supervision internes de l’OMPI |
| EPFL | École polytechnique fédérale de Lausanne |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture |
| Forum EAPVP  | Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale |
| FWCC | Comité consultatif mondial de la Société des amis |
| IGC de l’OMPI | Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore |
| IHEID | Institut de hautes études internationales et du développement |
| ISF | International Seed Federation |
| ISTA | Association internationale d’essais de semences |
| JICA | Agence japonaise de coopération internationale  |
| KOICA | Agence coréenne de coopération internationale  |
| KSVS | Service coréen des semences et des variétés |
| OAPI | Organisation africaine de la propriété intellectuelle |
| OCDE | Organisation de coopération et de développement économiques |
| OCIS | Organe consultatif indépendant de surveillance de l’OMPI |
| OCVV | Office communautaire des variétés végétales de l’Union européenne |
| OEVV | Office espagnol des variétés végétales  |
| OIF | Organisation internationale de la Francophonie |
| OMA | Organisation mondiale des agriculteurs |
| OMC | Organisation mondiale du commerce |
| OMPI | Organisation Mondiale de la Propriété intellectuelle |
| PCT | Traité de coopération en matière de brevets de l’OMPI |
| QUNO | Bureau Quaker auprès des Nations Unies |
| QUT | Université de technologie du Queensland |
| SAA | Seed Association of the Americas |
| SCP de l’OMPI | Comité permanent du droit des brevets |
| TIRPGAA | Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture |
| UBIS | University of Business and International Studies |
| UN | Organisation des Nations Unies |
| UNIGE | Université de Genève |
| USPTO | Office des brevets et des marques des États‑Unis d’Amérique |

[Fin de l’appendice et du document]

1. Publication regroupant les actes du “Séminaire sur la protection des obtentions végétales et le transfert de technologie : avantages des partenariats publics-privés”, du “Colloque sur la sélection végétale pour l’avenir” et du “Colloque sur les avantages de la protection des obtentions végétales pour les agriculteurs et les producteurs”. [↑](#footnote-ref-2)
2. Le terme “missions” fait référence à des événements tenus hors du siège de l’UPOV. [↑](#footnote-ref-3)
3. Continuation de l’adhésion de la Tchécoslovaquie (instrument déposé le 4 novembre 1991; prise d’effet le 4 décembre 1991). [↑](#footnote-ref-4)
4. Définition des termes employés en lien avec les statistiques concernant le site Web dans le présent rapport :

- Les “utilisateurs” sont les personnes qui ont effectué au moins une session au cours de la période donnée.

- Une “session” est la période pendant laquelle un utilisateur consulte le site Web de manière active. Le terme “sessions” correspond au nombre total de sessions au cours de la période donnée.

- L’expression “consultations ponctuelles” correspond au nombre de consultations du site Web au cours desquelles la page en question a été consultée au moins une fois.

- Le terme “consultations” correspond au nombre total de consultations d’une page. Si le même utilisateur consulte plusieurs fois une page donnée au cours de la même session, toutes les consultations sont comptabilisées.

[L’appendice suit] [↑](#endnote-ref-2)